



HAL
open science

Fouilles du Mont Beuvray 1984

Christian Peyre

► **To cite this version:**

Christian Peyre. Fouilles du Mont Beuvray 1984. [Rapport de recherche] Bibracte - Centre archéologique européen. 1984, pp.70. halshs-01300052

HAL Id: halshs-01300052

<https://shs.hal.science/halshs-01300052v1>

Submitted on 8 Apr 2016

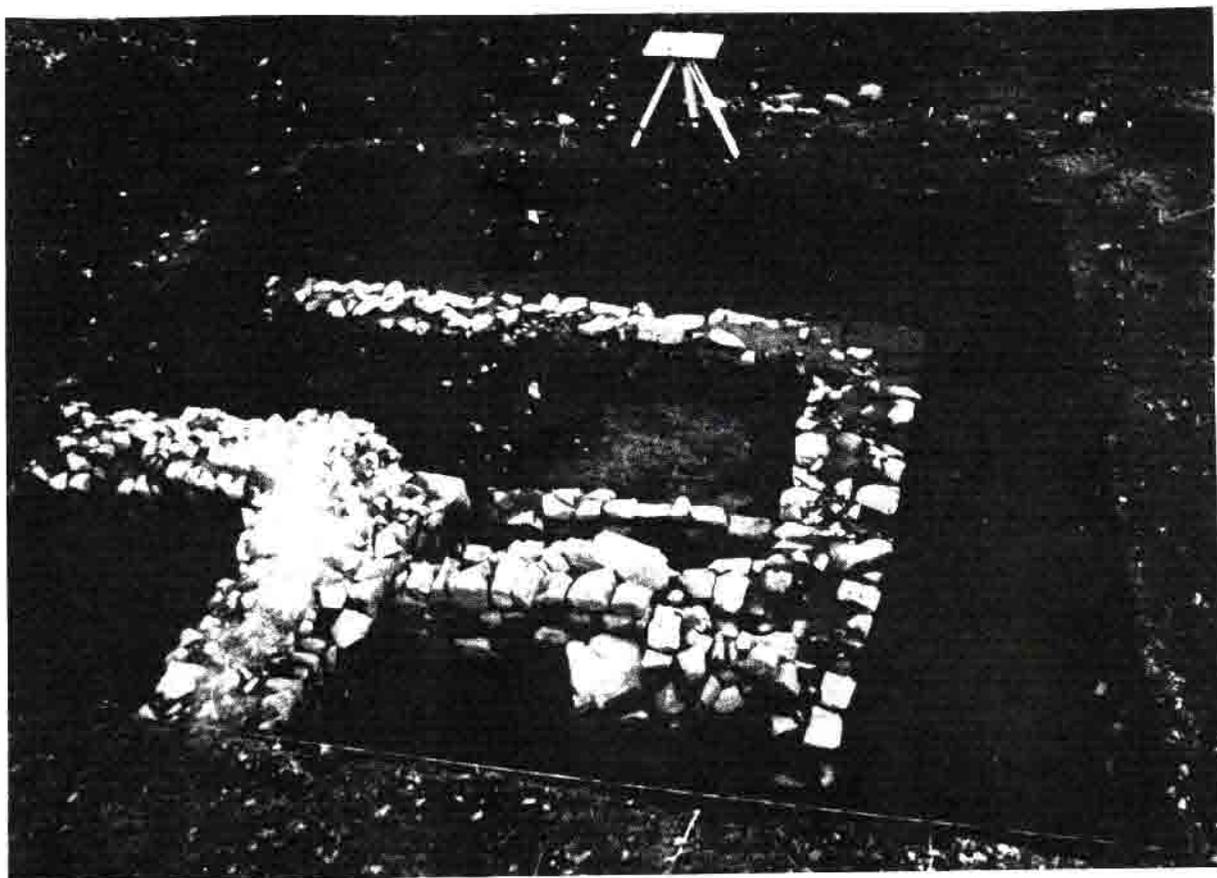
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FOUILLES DU MONT-BEUVRAY

1984

Chapelle St Martin



U R A 33

Dir. C. Peyre

FOUILLES DU MONT-BEUVRAY

1984

SONDAGE DE LA CHAPELLE SAINT-MARTIN

Rapport de fouille

URA 33, Dir. C. PEYRE

SOMMAIRE (1)

I . PRESENTATION DU SITE

1. Les environs de la chapelle Saint-Martin. Situation à l'intérieur de l'oppidum.
2. Point des connaissances archéologiques.

II . BUTS ET PROBLEMATIQUE

1. Buts de la fouille.
2. Problèmes propres au sondage.

III . DESCRIPTION DU SONDAGE ET METHODE

1. Description du sondage. Durée de la fouille. Personnel.
2. Méthodes de fouille.

IV . RESULTATS

1. Les structures. La stratigraphie. La méthode de fouille de G. Bulliot.
2. Le matériel archéologique
 - a) La céramique
 - b) les monnaies.

V. CONCLUSION

1. Bilan.
2. Objectifs futurs.

(1) Ce rapport a été rédigé par J.L. BRUNAU, Mathieu LAMOTTE et Antonio UDA.

I. PRESENTATION DU SITE

1. Les environs de la chapelle Saint-Martin. Situation à l'intérieur de l'oppidum.

Le Mont-Beuvray comprend trois sommets qui se présentent comme trois collines: le **Teureau** de la Wivre, la Roche Salvée et le Porrey que prolonge la Chaume. Ce sont trois points-clés de l'organisation de l'oppidum, ainsi autour de la Roche Salvée s'est développé un quartier résidentiel tandis qu'on attribue à la Chaume une fonction cultuelle. Mais le Porrey (la Chaume y comprise) présente un autre intérêt: sommet le plus élevé et dont la surface est la plus importante, il pourrait avoir été la partie la plus anciennement fortifiée de l'oppidum et avoir joué par la suite (lors de l'agrandissement de ce dernier) le rôle d'acropole.

La Chaume où se situent nos travaux occupe une position particulière par rapport à la colline du Porrey (Cf plan 1). Elle en est en quelque sorte l'appendice dont les deux caractères marquants sont l'orientation au sud et une grande surface plane. Le site se prête donc admirablement aux grands rassemblements qu'ils soient de nature religieuse ou commerciale.(ils furent d'ailleurs peut-être les deux à la fois). A cet égard, la présence d'une source sur le versant sud-est du plateau n'est pas sans intérêt. Liée très certainement au culte chrétien, puisque chapelle et fontaine bien qu'éloignées d'une centaine de mètres sont toutes deux qualifiées de " Saint-Martin ", cette source joua très probablement un rôle dans le culte de l'époque gallo-romaine, peut-être même dès l'époque gauloise. Le rapport entre le phénomène naturel et le lieu de culte devait être suffisamment fort pour qu'il méprisât la distance mais aussi la situation exceptionnelle de cette source, la seule à se trouver hors de l'enceinte délimitée par les remparts. Enfin le dernier trait marquant de ce site de La Chaume tient à sa situation par rapport au rempart. La Chaume est située dans l'angle sud de la fortification, accolée au rempart qu'elle domine cependant puisqu'il chemine à mi-pente du Mont-Beuvray. L'acropole de Závist possède une situation tout à fait semblable par rapport à l'oppidum. Comme l'acropole de Závist encore , la terrasse de

la Chaume surplombe directement l'une des portes principales de l'oppidum, celle qu'on appelle " les Grandes Portes ".

2. Point des connaissances archéologiques.

Le site que nous venons de décrire est occupé par au moins deux ensembles archéologiques. L'un habituellement appelé " La terrasse ", n'a été l'objet d'aucune fouille. C'est une plate-forme artificielle de toute évidence, d'une centaine de mètres de longueur et d'environ 80 mètres de largeur. Sur le côté ouest une sorte de vallum précédé d'un fossé est encore visible. Il semble que G. BULLIOT n'ait pas vu la nécessité de fouiller cet ensemble qu'il interpréta par ailleurs comme les vestiges d'un camp romain. Cette interprétation peu sérieuse compte-tenu des dimensions restreintes de l'enclos est aujourd'hui abandonnée. Beaucoup d'archéologues s'accordent pour voir là une enceinte sacrée gauloise du type Viereckschanze, mais comme BULLIOT ils n'ont pas le moindre début de preuve archéologique.

Le second ensemble est situé au nord-est de la Terrasse et il est tout à fait remarquable que l'un et l'autre aient la même orientation. Il s'agit cette fois de structures fouillées et pour lesquelles nous possédons un plan d'ensemble. Si l'on reprend l'interprétation qu'en ont faite les fouilleurs, on peut y voir un temple antique situé à l'intérieur d'un périmètre quadrangulaire d'une quarantaine de mètres de côté. Ce même périmètre est entouré d'une rue bordée de boutiques. Enfin il faut signaler que le temple a été réoccupé par trois monuments chrétiens: une église du " haut-Moyen âge ", une chapelle du XIII^{ème} siècle et un oratoire du XVII^{ème} siècle.

Cette analyse d'ensemble des vestiges archéologiques, très cohérente, pose cependant un certain nombre de questions. Celles-ci n'ont pas échappé à C. ROLLEY qui a tenté de leur porter réponse dans un article (1) qui est à verser au dossier de nos connaissances archéologiques. Frappé par l'orientation aberrante du temple (que BULLIOT fait ouvrir à l'ouest), C. ROLLEY

(1) C. ROLLEY, Le plan du temple de Bibracte, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 1978, 111-112, pp 204-207, 4 fig.

remet les choses à leur place, en proposant l'ouverture à l'est - ce que suggèrent d'ailleurs les notes de BULLIOT. Ainsi ce qui avait été pris pour un sacellum accolé au côté est de la cella devient un porche peut-être précédé d'un escalier. Partant de là, il est possible d'imaginer l'existence de la galerie sur le côté ouest, là où BULLIOT plaçait l'entrée du temple. De cette façon, la situation du temple à l'intérieur du péribole s'explique: il est repoussé vers le mur ouest non pas parce qu'il s'ouvre vers un porche placé dans ce péribole, mais plutôt parce qu'il laisse la place à une large esplanade à l'est, du côté où se dressait l'entrée monumentale du temple.

Nous verrons que les résultats du sondage 1984 confirment certaines suggestions de C. ROLLEY, mais infirment quelques détails du plan qu'il propose. N'ayant pas vérifié sur le terrain ses hypothèses, il a été amené à faire une trop grande confiance aux observations de G. BULLIOT.

II. BUTS ET PROBLEMATIQUE.

1. Buts du sondage.

Trois raisons expliquent l'implantation de ce sondage. La première est d'ordre pratique. Nous savions que se trouvent là les seules structures monumentales et encore conservées dans ce secteur de l'oppidum. Il était donc nécessaire de les dégager partiellement afin de pouvoir recalculer les anciens relevés de BULLIOT dans la nouvelle topographie du site en cours de réalisation.

La seconde raison tient à la problématique générale de la recherche sur le secteur de la Chaume. Si l'on veut comprendre l'organisation générale de l'occupation, sa chronologie et la fonction des différentes structures, il importe dans un premier temps de vérifier méthodiquement les données acquises lors des fouilles de la fin du XIX^{ème} siècle, à savoir l'existence d'un temple antique du type fanum et sa datation, par ailleurs la présence ou l'absence de structures cultuelles gauloises.

Le troisième but de ce sondage est d'éclairer les problèmes de plan que soulève cet ensemble complexe de structures. Nous avons plus haut les questions que l'on peut se poser à propos du temple, en fait celles-ci se doublent des problèmes liés aux plans des bâtiments postérieurs surimposés au temple présumé et dont l'interprétation donnée par BULLIOT est loin d'être assurée. Ainsi certains murs attribués au "fanum" et rendant son plan assez particulier appartiennent-ils peut-être aux chapelles postérieures, tandis que d'autres murs ont pu être réutilisés et appartenir de ce fait à plusieurs bâtiments chronologiquement distincts.

2. Problèmes propres au sondage.

Comme nous ne connaissons pas l'état des vestiges laissés par BULLIOT ni la nature des déblais, nous avons choisi pour implanter le sondage une zone relativement peu complexe. Cela devait permettre de reconnaître assez aisément les murs identifiés par les précédents fouilleurs d'une part, et d'autre part d'avoir le maximum de chances d'observer des structures protohistoriques telles que trous de poteaux, traces de palissades, etc..

La zone qui a été retenue est l'angle sud-ouest du fanum présumé (Cf plan n°4). Les limites de notre sondage ont été reportées sur le plan laissé par G. BULLIOT et l'on se rend compte qu'il recouvre à la fois l'angle de la cella et celui de la galerie. Immédiatement des questions se posent: pourquoi le mur de la galerie est-il interrompu à la fois vers le nord et vers le sud? Est-ce parce qu'il n'a jamais existé (vers le nord notamment, c'est l'opinion de BULLIOT)? A-t-il été partiellement récupéré? Ou les parties dessinées correspondent-elles aux parties réellement fouillées? Par ailleurs pourquoi la galerie est-elle fermée par un mur qui se trouve derrière la sépulture médiévale? Ce mur est-il vraiment contemporain des murs de la cella et de la galerie présumées?

Toutes ces questions reviennent finalement à une même interrogation:

Comment BULLIOT fouillait-il? Procédait-il par sondage, par tranchées le long des murs? Comment datait-il les structures? Descendait-il jusqu'aux couches géologiques?

III. DESCRIPTION DU SONDAGE ET METHODE

1. Description du sondage. Durée de la fouille. Personnel.

Il s'agit réellement d'un sondage dans la mesure où l'espace fouillé est limité et qu'il n'est pas prévu de l'étendre par la suite. La surface du sondage est de 7 m par 7m, c'est-à-dire qu'elle est suffisamment petite pour que les zones fouillées à la fin du XIXème puissent être dégagées à nouveau et suffisamment grande pour obtenir une bonne lecture des éventuels vestiges protohistoriques.

L'implantation du sondage a été faite d'après le plan réalisé par l'architecte de G. BULLIOT, en nous basant sur les actuelles chapelle et croix Saint-Martin qui sont figurées sur ce même plan. Mais le relevé de la fouille a été effectué par rapport à de nouveaux points-fixes que nous avons implantés.

La fouille de ce sondage a duré du 13 septembre au 28 septembre. Huit personnes y ont travaillé, certains se succédant, ce qui fait qu'en réalité l'équipe habituelle travaillant sur ce sondage ne comprenait que 5 personnes.

Ce sondage a été effectué sous la direction de Christian PEYRE et sous la responsabilité de Jean-Louis BRUNAU, chercheur au CNRS. L'équipe comprenait:

BRETAGNOLLES Anne, étudiante en histoire.

JACQUET Pierre, étudiant en histoire.

LAMOTTE Mathieu, étudiant en géologie.

MARCHAND Christine, étudiante en histoire.

MIARA Philippe, étudiant en mathématiques.

RAJOT Jean-Louis, étudiant en histoire.

UDA Antonio, élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de grammaire.

2. Méthode de fouille.

La fouille s'est faite par plans horizontaux, artificiels dans la partie supérieure du sondage, puis par couches dès que celles-ci ont été mises en évidence. Toutes les structures de pierres ont été laissées en place. Nous n'avons laissé aucune "banquette" à l'intérieur du sondage pour en relever les stratigraphies dans la mesure où celles-ci sont très bouleversées par les fouilles précédentes. En revanche, nous avons étudié les quatre stratigraphies latérales.

Toutes les anomalies (tranchées de G. BULLIOT notamment) ont été relevées en plan. Le matériel archéologique a été relevé par couches et en coordonnées et lorsqu'il s'agit d'un matériel particulièrement significatif, il a été reporté sur plan.

Le plan définitif des structures (Cf plan annexe) a été exécuté au 1/20ème à l'aide de la planchette et de l'alidade. Ce plan a été complété par une série de vues photographiques prises à l'aide d'un appareil 6x6.

Un journal de fouille a été tenu, il est déposé avec tous les autres documents (plans, photographies, échantillons, etc.) en archive au Laboratoire d'Archéologie de l'Ecole Normale Supérieure, rue d'Ulm.

IV. RESULTATS

1. Les structures. La stratigraphie. La méthode de fouille de G. BULLIOT.

L'ensemble des structures figurant sur le plan de BULLIOT (Cf plan n°5) ont été retrouvées. A ce sujet on doit faire deux remarques qui tiennent toutes deux au relevé. Celui-ci est remarquablement précis, nous avons pu en avoir la preuve en vérifiant quelques distances par rapport à des points

tels que la croix Saint-Martin. Par ailleurs, il s'agit d'une représentation stylisée, en ce sens que les parements des murs sont dessinés de façon rectiligne, alors qu'en réalité ils sont relativement irréguliers. De toute évidence (Cf photographie de couverture), l'ensemble de murs occupant le sondage n'est pas homogène, comme le laissait penser le plan en question. On distingue un mur formant un angle droit, affleurant presque le sol et qui correspondrait au mur de la cella, nous l'appellerons désormais M1; un second mur formant également angle droit, beaucoup plus arasé que le précédent, il correspondrait au mur de la galerie, il sera désigné par M2; enfin un troisième mur reliant les deux que nous venons d'évoquer et bordant la sépulture médiévale, nous l'appellerons M3.

Décrivons succinctement ces trois murs:

Le mur M1 est le mieux conservé puisque son élévation est encore d'un mètre (ce que signalait déjà G. BULLIOT (1)). Si l'on observe ses parements intérieur et extérieur (Fig. 23 et 24), on constate que le mur comprend deux parties, l'une basse faite de quelques pierres cubiques mais surtout de pierres cassées de petite taille sans mortier apparent, l'autre partie, supérieure, est construite avec des blocs assez gros, assez souvent losangiques et disposés sur les deux dernières assises en opus spicatum, un mortier les lie, de bonne qualité, contenant, semble-t-il (2), de la tuile cassée. Ces deux parties paraissent correspondre à deux murs superposés. Leur tracé varie, en effet, très sensiblement dans l'angle: dans la partie basse le mur forme un angle droit matérialisé par une grosse pierre rectangulaire (Fig. 18), tandis que dans la partie haute le mur décrit un arrondi parfait qui se trouve même en surplomb par rapport à la partie basse (Fig.19).

Le mur M2 est parallèle au mur M1 (Fig. 15), comme ce dernier il possède une grosse pierre rectangulaire qui marque son angle extérieur. Il est moins bien conservé: l'élévation varie entre 5-6 cm près du côté nord du sondage et 50 cm sur la plus grande partie de son tracé. L'appareillage

(1) J.G. BULLIOT, Fouilles du Mont-Beuvray de 1867 à 1895, Autun 1899, tome II, chapitre " Le temple ", p.179,

(2) Des échantillons des différents types de mortier ont été prélevés; ils sont en cours d'étude.

est peu soigné: deux parements relativement grossiers maintiennent un blocage de pierres liées par un mortier friable de couleur jaune.

Le mur M3 est presque aussi bien conservé que le mur M1, en ce qui concerne l'élévation. Il n'en est pas de même malheureusement pour les parements. Seul, celui du côté nord du sondage est conservé (fig. 15 et 16). Sur le côté sud, seule une assise de pierres du parement est en place (fig. 20). Mais ce qui nous manque surtout c'est l'extrémité occidentale du mur; il semble qu'il faille placer celle-ci au niveau de l'axe médian du mur M2 (Cf fig. 15.). M3 est construit avec des très gros blocs de pierres disposés sans grand soin, les espaces entre ceux-ci sont comblés d'une terre (il est, en effet, difficile de parler de mortier) de couleur marron foncé. De toute évidence, ce mur M3 a été bâti contre le mur M1 dans son second état, et au-dessus, à cheval, en quelque sorte, sur le mur M2 en ruine.

Il existe une quatrième structure que les fouilles du XIXème siècle avaient mises en évidence, c'est une sépulture qualifiée de "médiévale" (Cf Plan n°4). Celle-ci est demeurée en place et nous l'avons retrouvée, telle qu'elle est dessinée sur le plan de l'architecte de BULLIOT (Fig.20). Il s'agit d'une sépulture anthropomorphe construite avec une rangée de grosses pierres liées par un mortier blanchâtre. Il semble que celle-ci, logée entre les murs M1 et M2, ait été établie contre le mur M3 déjà existant, mais il faudrait démonter l'ensemble pour en être totalement sûr.

Le sondage 1984 a également permis de faire des premières constatations d'ordre stratigraphique. Les remblais des fouilles du XIX ème siècle ont une épaisseur qui varie entre 60 cm et 1m. Sous ce remblai, nous avons pu distinguer trois couches de remblai, pour l'instant non datées mais qui semblent contemporaines du temple présumé. G. BULLIOT s'est arrêté sur ces couches, pensant certainement que celles-ci n'avaient rien d'archéologique. Nous avons pu montrer qu'il s'agit de remblai et que la roche en place n'a pas été atteinte; elle se situe peut-être à une grande profondeur.

Le troisième acquis du sondage 1984 concerne la méthode de fouille de

G. BULLIOT. Nous avons pu mettre en évidence les tranchées qu'a réalisées ce chercheur devant les murs M1 et M2, elles sont étroites, 40 à 50 cm, et descendent jusqu'au niveau des fondations. Dans les zones non construites (intérieur de la cella et de la galerie présumées), la fouille n'a pas été faite en profondeur, il semble qu'elle se soit arrêtée au sol de l'époque gallo-romaine. Comme nous l'avons vu, toutes les structures de pierres ont été scrupuleusement conservées, certaines, comme le mur M1 (Cf Fig. 15), paraissent même avoir été protégées par une chape de mortier imitant celui du second état du mur. Par ailleurs; l'essentiel du matériel archéologique a été prélevé, celui que nous avons retrouvé dans les remblais de fouille (Fig. 6 à 13) est peu nombreux et de petite taille, il témoigne d'une fouille sérieuse avec peu d'oubli ou de perte. Ces différentes observations nous incitent à penser que G. BULLIOT a voulu dans ce secteur mener une fouille exhaustive et relativement rapide. Le résultat obtenu est un plan des structures tout à fait honnête et même remarquable pour l'époque, mais qui pêche par la datation.

2. Le matériel archéologique.

La majeure partie des objets rencontrés proviennent du remblai des fouilles anciennes et pour quelques exemplaires des couches que nous avons mentionnées ci-dessus. Nous ne pouvons donc pas nous servir actuellement de ce matériel pour dater les structures. Il s'agit pour l'essentiel de céramiques (environ 200 tessons, de petite taille, comme nous l'avons vu), de clous d'époque romaine provenant certainement du temple présumé et de quatre monnaies.

a) La céramique.

Le lot de céramiques, bien que très restreint en nombre et en taille, est intéressant. Il s'agit, en effet, dans la presque totalité d'une production de La Tène finale, tout à fait caractéristique de la céramique du Mont-Beuvray. Les vases ne sont généralement pas tournés, ils contiennent une proportion importante de mica. C'est une céramique utilitaire: la panse des vases est généralement rugueuse, portant parfois des empreintes végé-

tales (herbes ou paille (Fig. 11), seuls les cols sont soignés, lissés, parfois recouverts d'un enduit noir (fig. 6 et 8). Une production plus luxueuse est représentée par des tessons de vases peints (fig. 13) ou décorés à la molette (fig. 13).

On peut s'étonner de la proportion infime de matériel gallo-romain: deux tessons de céramique sigillée.

b) Les monnaies.(1)

Quatre monnaies (fig. 14) ont été découvertes. La monnaie n°2056 provient du remblai des fouilles de BULLIOT, la monnaie n°2057 se trouvait dans le mur M3, la monnaie n°2058 a été rencontrée à la surface du sol près du point repère CI, la monnaie n°2087 provient du décapage du sondage.

N°2056: Bronze. Titus-Vespasien. Droit: tête laurée de l'empereur Vespasien, IMP. CAES. VESPASIAN. AUG. COS VIII.P.P. Revers: Fides drapée debout à gauche tendant une couronne ou une patère de la main droite et tenant dans la main gauche une corne d'abondance. Dupondius de Titus a.d. 77-78 (8ème consulat) provenant de Lugdunum.

N°2058: Potin. La Tour, pl. XVI, 5253. Droit: Tête casquée à droite. Revers: Taureau à droite; au-dessus un S couché. Attribué aux Héduens (originaire peut-être de Bibracte).

N°2057: monnaie médiévale, en cours de restauration.

N°2087: Bronze. Très mauvais état. Monnaie Louis XIII.

V CONCLUSION

1. Bilan.

Le sondage de 1984 apporte des éléments nouveaux - par rapport à la

(1) La restauration et l'étude des monnaies ont été effectuées par M. Luc ROBBIOLO (M.S.T., Saint-Denis).

fouille de G. BULLIOT et à la restitution de C. ROLLEY - d'une importance capitale pour la compréhension de cet ensemble de structures cultuelles. Le résultat le plus évident est que la portion de mur que nous avons appelée M3 n'est pas contemporaine des murs M1 et M2; il s'agit d'une structure tardive édiflée alors que le mur M2 était déjà ruiné et que le mur M1 se trouvait reconstruit. Cela exclut donc la possibilité en cet endroit d'un pronaos qu'avait émise G. BULLIOT, cela exclut aussi la fermeture de la galerie qu'avait imaginée C. ROLLEY. Cet élément acquis, on était en droit de s'attendre à ce que le mur M2 se poursuive au nord de la jonction avec M3. C'est effectivement ce qui se passe: bien qu'en grande partie récupéré, le mur a laissé quelques traces de son existence (radiers et pierres). Si l'on doit retenir l'interprétation du mur M2 comme étant celui d'une galerie, nous pourrions affirmer que celle-ci se poursuit sur le côté est et que le plan du temple est celui du fanum classique.

Une autre observation importante concerne le mur M1 que BULLIOT attribue à la cella. Ce dernier avait bien noté la particularité du mur et il écrit: " C'est la(partie) la mieux construite et la mieux conservée, avec ses quatre murs encore élevés d'un mètre et d'une nature tellement à part qu'elle écarte toute discussion sur l'antiquité de l'édifice". En réalité, les raisons que le fouilleur invoque pour accréditer l'antiquité, nous feraient plutôt en douter. Il est évident que la plus grande partie de l'élévation de ce mur n'est pas contemporaine du mur M2. Cela ne veut pas dire que M1 ne soit pas à l'origine le mur de la cella (on trouve, en effet, dans l'angle sud-ouest de M1 la même pierre d'angle que dans l'angle de M2). Il semble que le mur M1, tel qu'il se présente aujourd'hui, corresponde à un édifice plus récent, peut-être du Haut-Moyen âge comme le suggèrent les pierres losangiques. Ce mur aurait pu être élevé au-dessus ou à l'emplacement du mur de la cella, ce qui reste évidemment à vérifier.

Comme on le voit, l'existence d'un fanum, si elle est parfaitement concevable, est l'objet d'un certain nombre d'interrogations auxquelles il est nécessaire de répondre, avant de pouvoir parler de lieu de culte à l'époque romaine et à fortiori à l'époque gauloise. Il faudra également chercher à

quel ensemble appartient le mur M1 dans son second état.

Enfin, la datation des structures est entièrement à revoir. BULLIOT a daté les murs d'après leur apparence, quelquefois à partir de monnaies qui se trouvaient à proximité et en position secondaire (comme notre monnaie n°2058), aucun mur n'a été démonté et l'étude stratigraphique est restée rudimentaire. On doit donc mettre en doute toutes les datations qui nous sont proposées.

2 Objectifs futurs.

En fonction de la problématique que nous nous exposons, on peut définir deux objectifs prioritaires pour la prochaine campagne de fouille. Le premier concerne le complexe des bâtiments culturels, que G. BULLIOT a interprété comme un temple antique sur lequel deux chapelles médiévales et un oratoire plus récent se seraient surimposés. Nous avons vu quelles restrictions il fallait apporter aux interprétations de ce fouilleur à la suite de la campagne 1984. Nos premières observations doivent être confortées par une fouille plus étendue. Néanmoins, il ne saurait être question de fouiller à nouveau l'ensemble de ces bâtiments. Il nous semble que l'étude de la façade de l'actuelle chapelle devrait être suffisante pour répondre à toutes nos interrogations. Il s'agit, en effet, du secteur le plus dense en vestiges (Cf fig. 5) et où apparaissent les murs appartenant aux quatre plans identifiés par BULLIOT. Dans cette zone qui, semble-t-il, a déjà été perturbée par les fouilles antérieures, il nous paraît judicieux de pratiquer un sondage relativement étroit (environ 4m de largeur) sur une longueur de 10 m, celle-ci pouvant être agrandie et donnerait ainsi la possibilité d'effectuer une grande coupe stratigraphique et géologique, en cet endroit où déjà la pente du versant du Mont-Beuvray s'amorce.

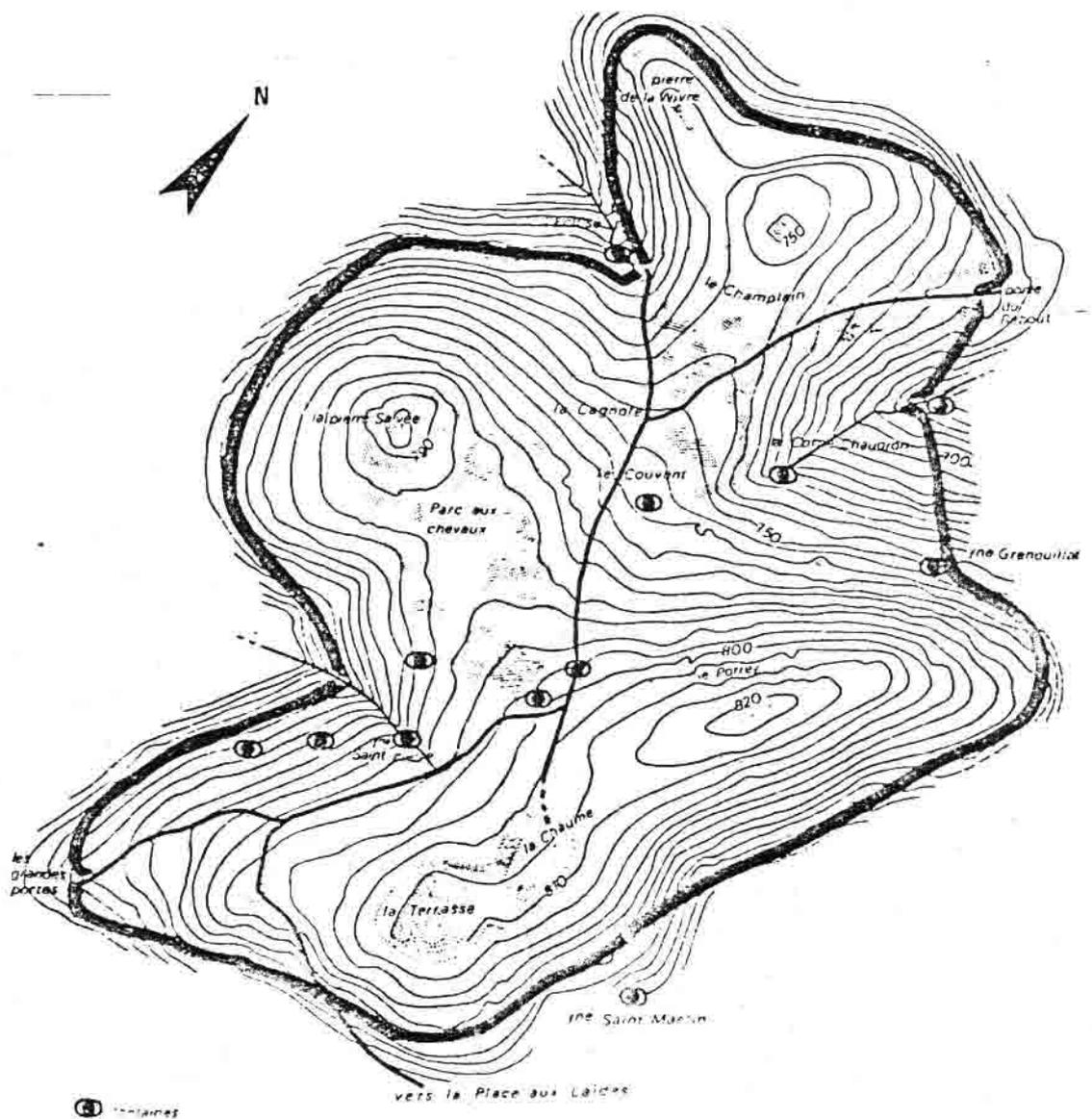
Notre second objectif est l'étude de l'utilisation de l'espace. Dans un premier temps cette étude sera celle des enclos sacrés. G. BULLIOT a mis en évidence un péristyle autour du temple. Il importe de le remettre au jour et de le dater. D'autre part, on doit chercher l'origine de cet enclos; celle-ci pourrait être laténienne; les dimensions (une quarantaine de mètres de

côté) ne s'y opposent nullement. Enfin, nous devons orienter nos recherches en direction de la Terrasse, en essayant de comprendre les rapports qu'elle entretient avec le lieu de culte présumé de l'époque gallo-romaine. Il semble que l'on puisse répondre à ces questions en pratiquant une coupe qui partirait de l'actuelle croix Saint-Martin et irait jusqu'à l'intérieur de l'enceinte de la Terrasse, le tout sur trente mètres environ de longueur.

Pour ces deux opérations, deux mois de fouille sont nécessaires avec une équipe relativement réduite, 5 à 6 fouilleurs.

Plan 1

Oppidum de Bibracte, plan d'ensemble.

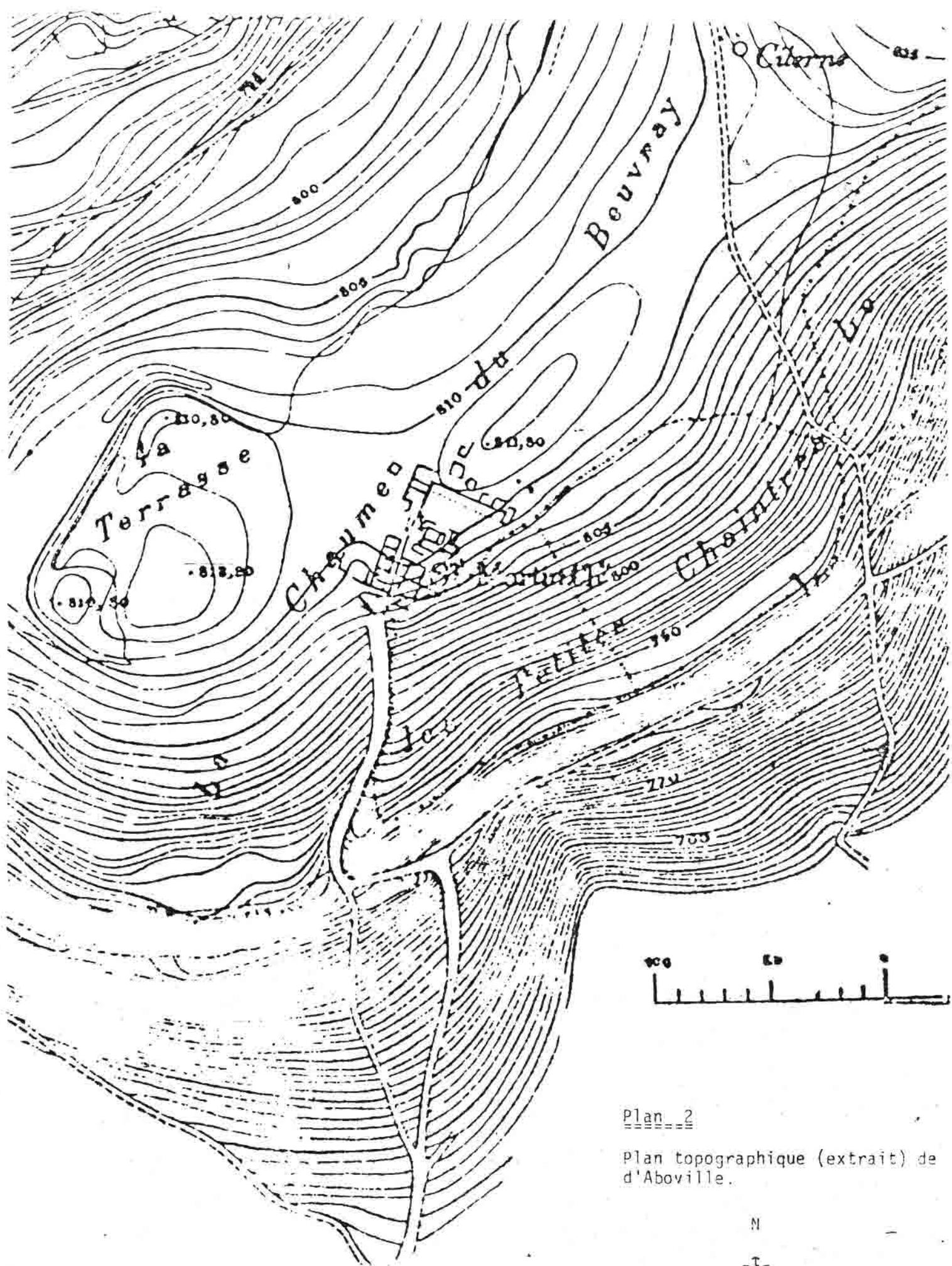


① murs

portes faillées

0 100 200 300

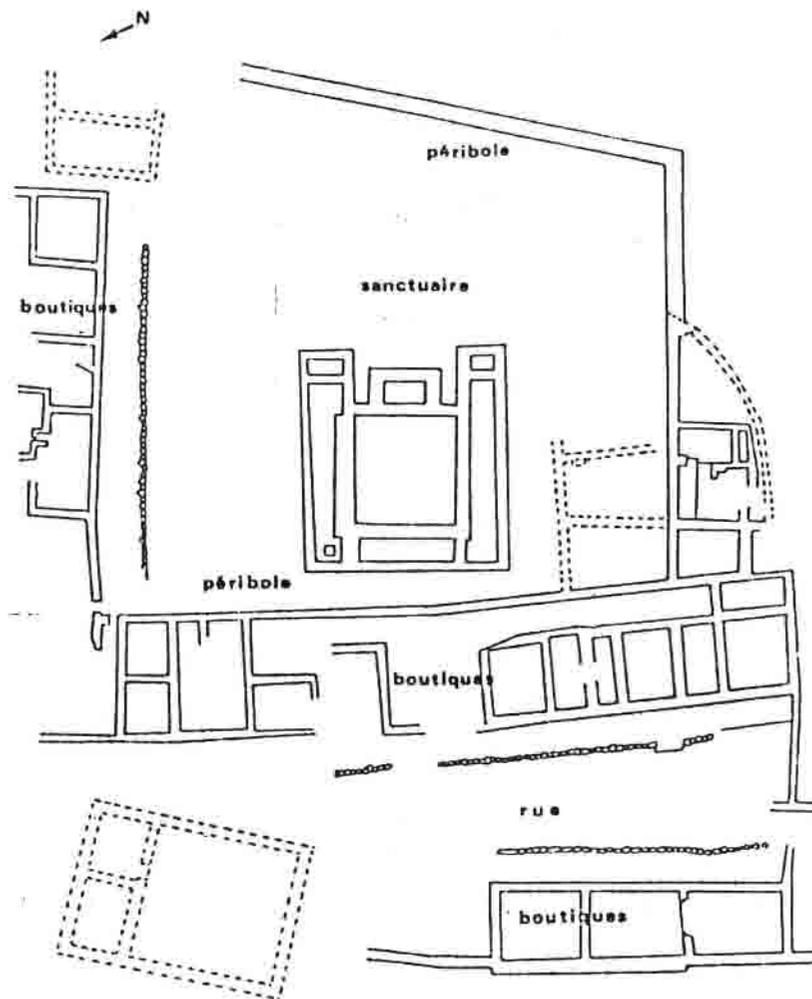
vers la Place aux Laines



Plan 2

Plan topographique (extrait) de d'Aboville.





— Le sanctuaire de Bibracte et les constructions voisines : essai d'interprétation.

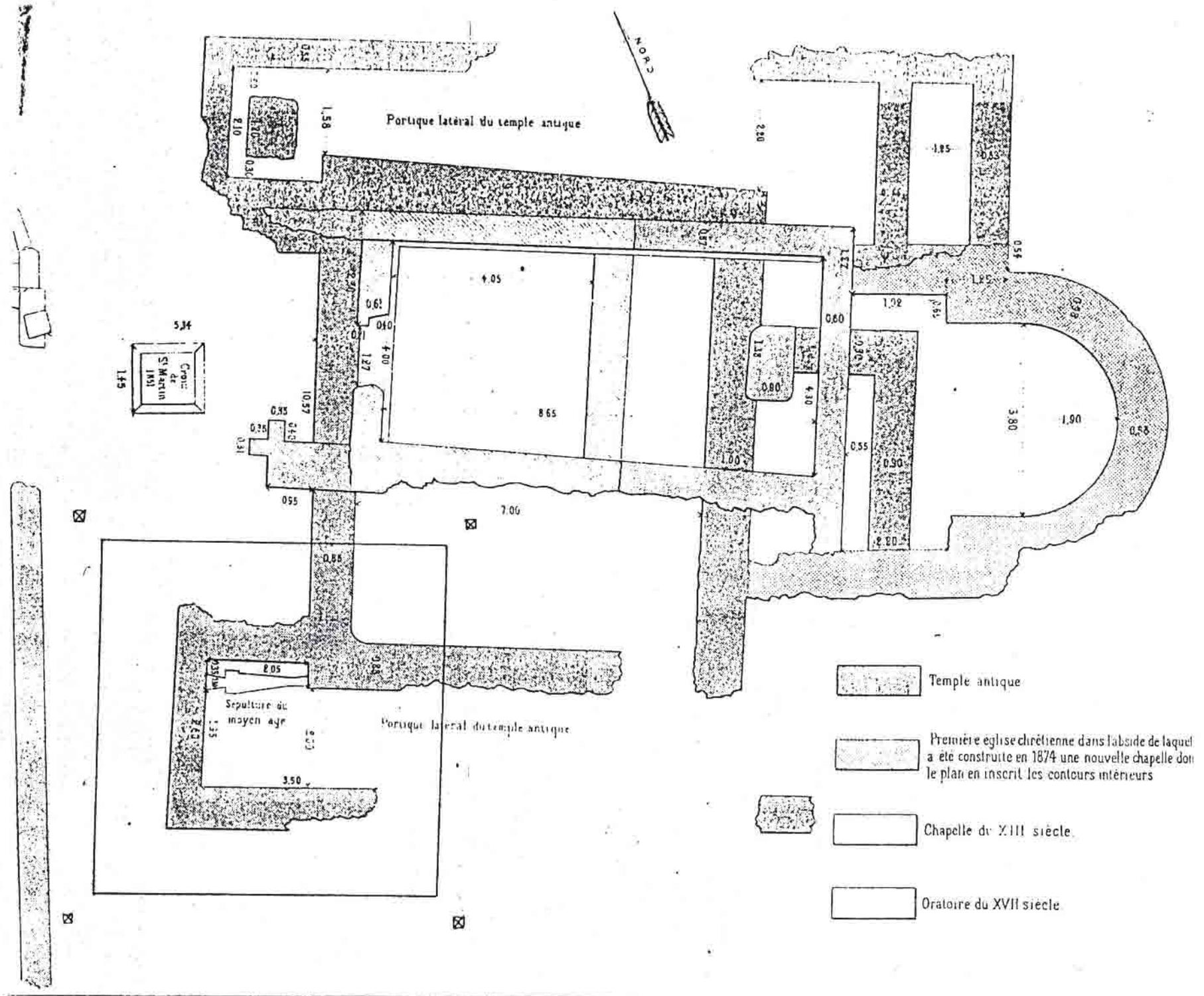
PLAN 3

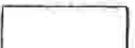
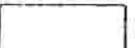
=====

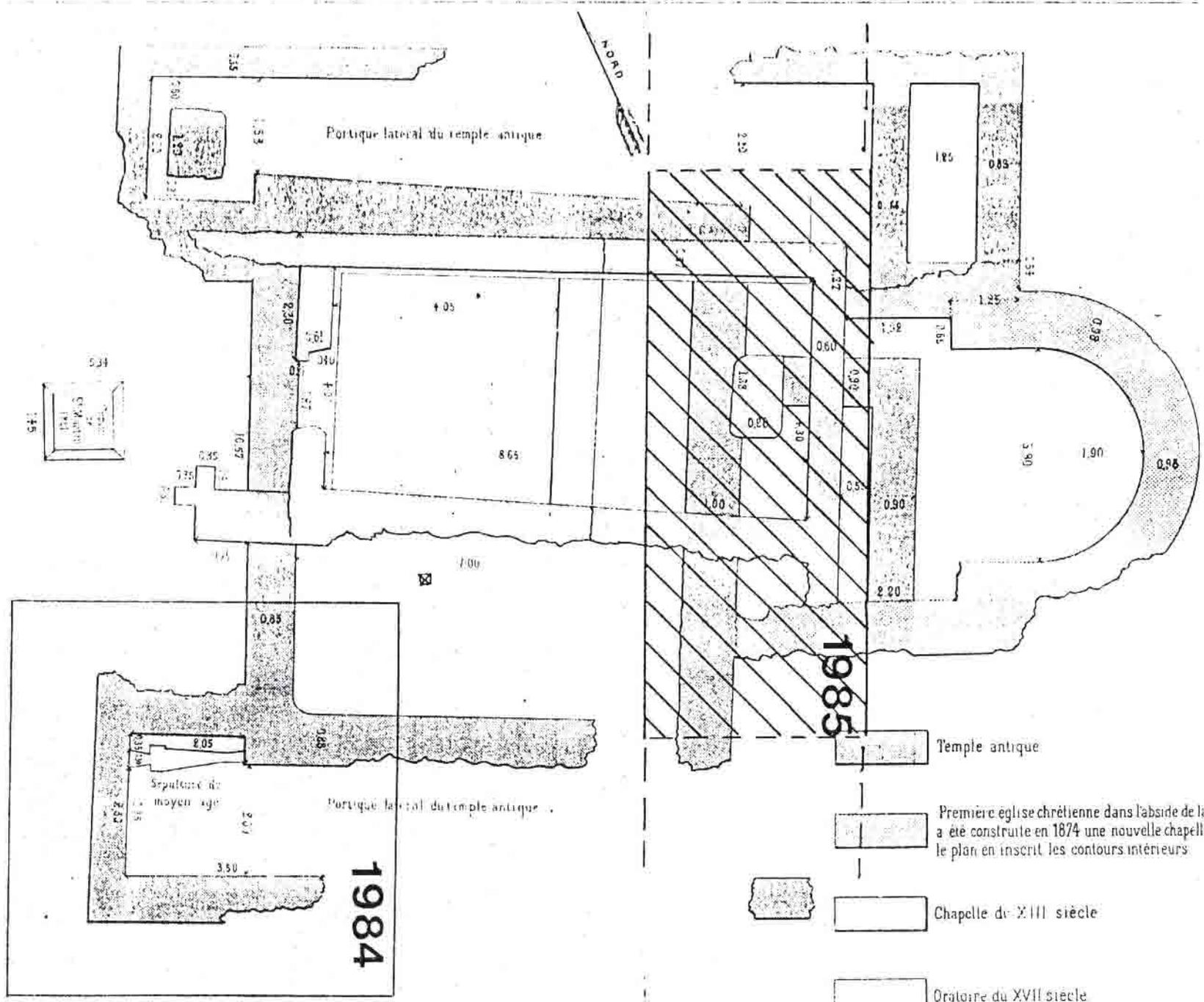
Essai de restitution des environs d
temple dû à C. ROLLEY

Le fanum et les autres édifices superposés vus par Bulliot.
 Le sondage Beauvray 1984, La Chapelle.

Plan 4



-  Temple antique
-  Première église chrétienne dans l'abside de laquelle a été construite en 1874 une nouvelle chapelle dont le plan en inscrit les contours intérieurs
-  Chapelle du XIII siècle
-  Oratoire du XVII siècle



Portique lateral du temple antique

2.35

1.53

0.80

0.71

NORD

2.20

1.85

0.85

0.47

1.31

2.85

0.98

1.25

3.90

1.90

0.65

4.05

8.65

1.38

0.88

1.27

0.60

0.90

0.50

0.90

2.20

1.30

0.80

2.30

0.40

0.40

1.37

1.37

0.25

0.57

0.25

0.57

1.71

7.00

0.85

0.85

0.85

0.50

0.50

0.50

0.50

2.07

Portique lateral du temple antique

2.40

1.15

3.50

Sepulture de moyen age

1984

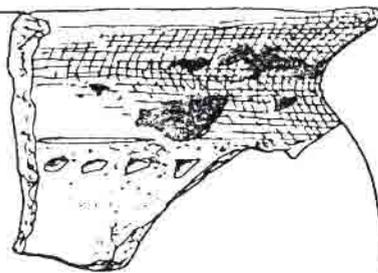
1985

Temple antique

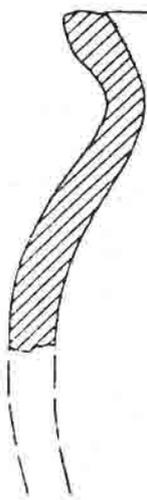
Premiere eglise chretienne dans l'abside de laquelle a été construite en 1874 une nouvelle chapelle dont le plan en inscrit les contours intérieurs

Chapelle de XIII siècle

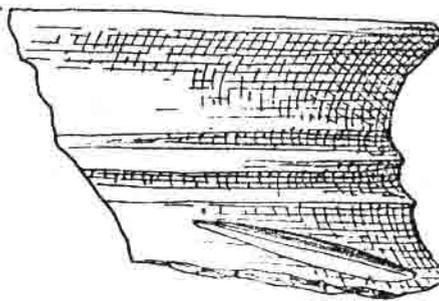
Oratoire du XVII siècle



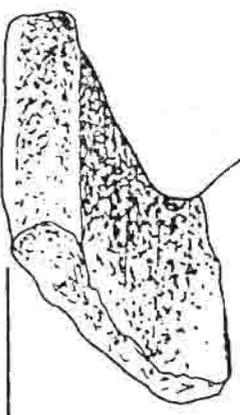
384-2008



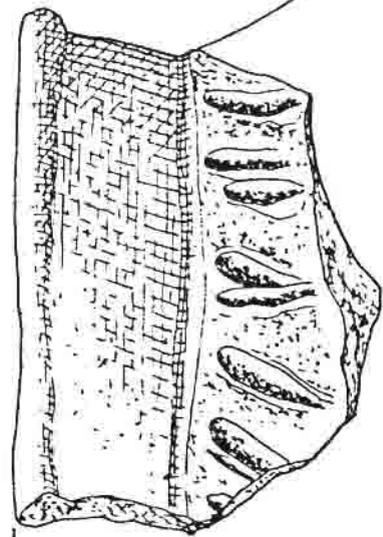
384-1841



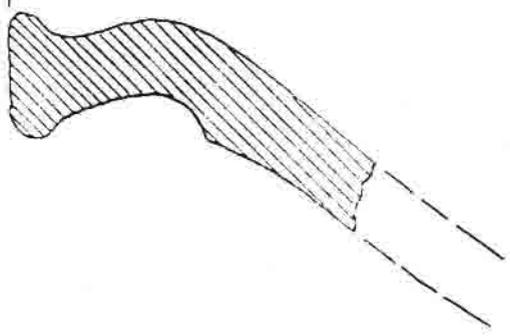
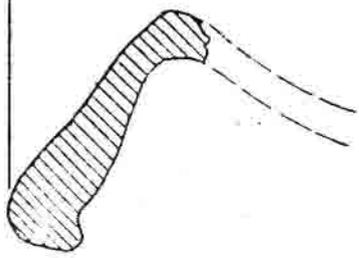
384-1306

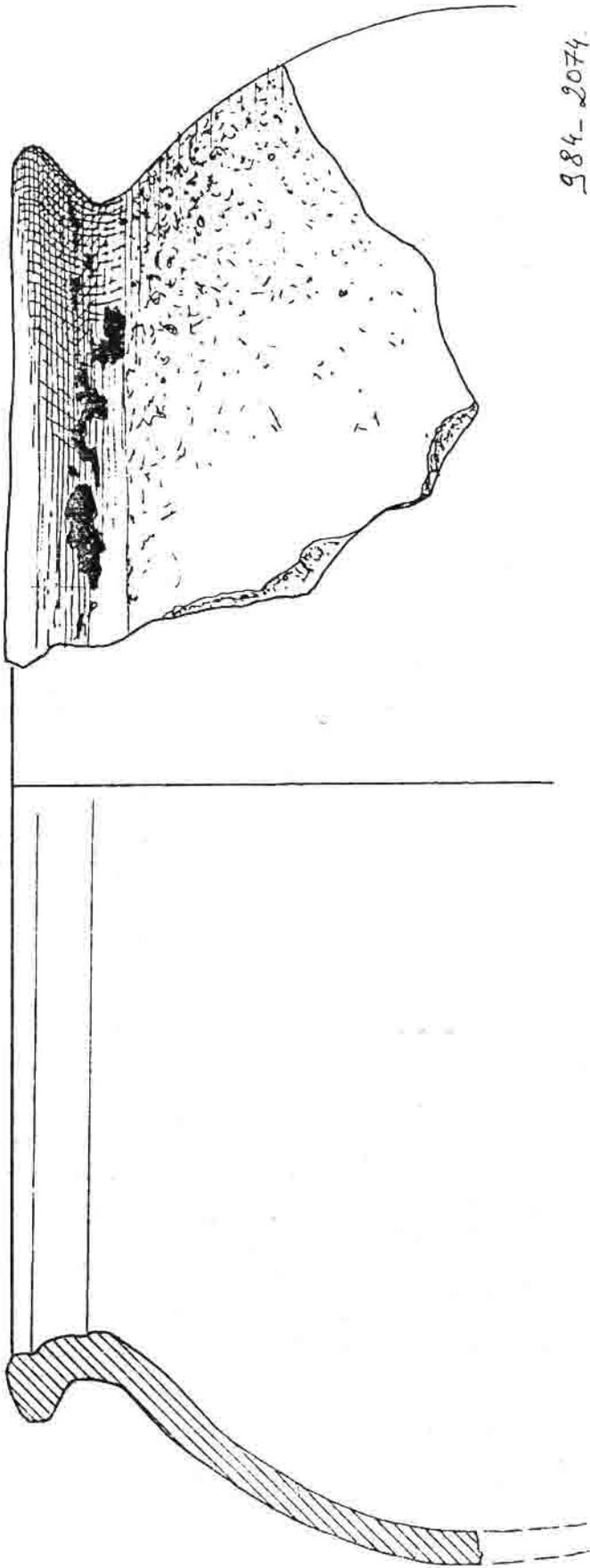


8787-485

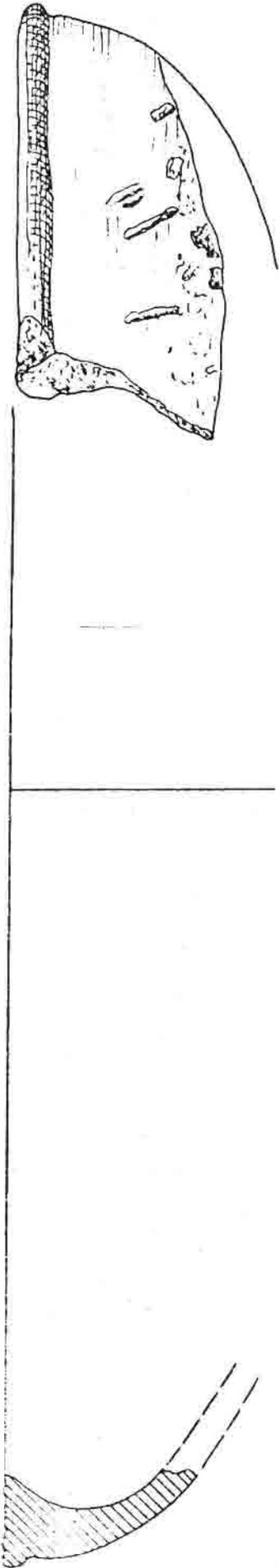


5081-485

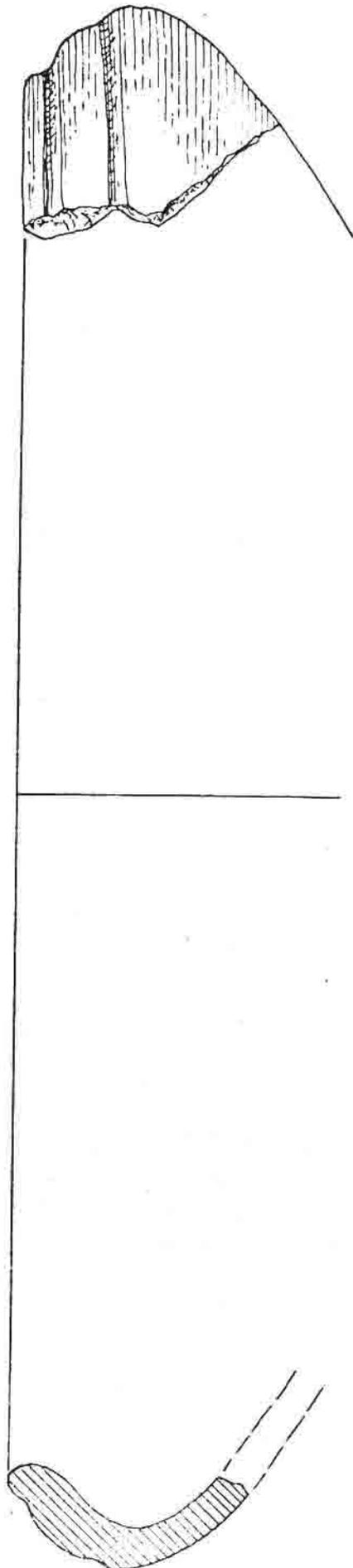




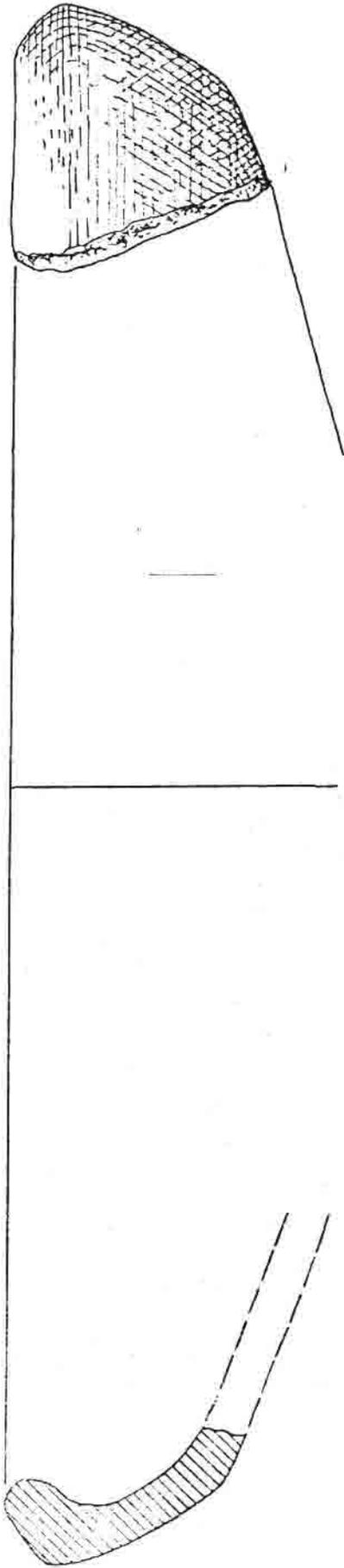
984-2074



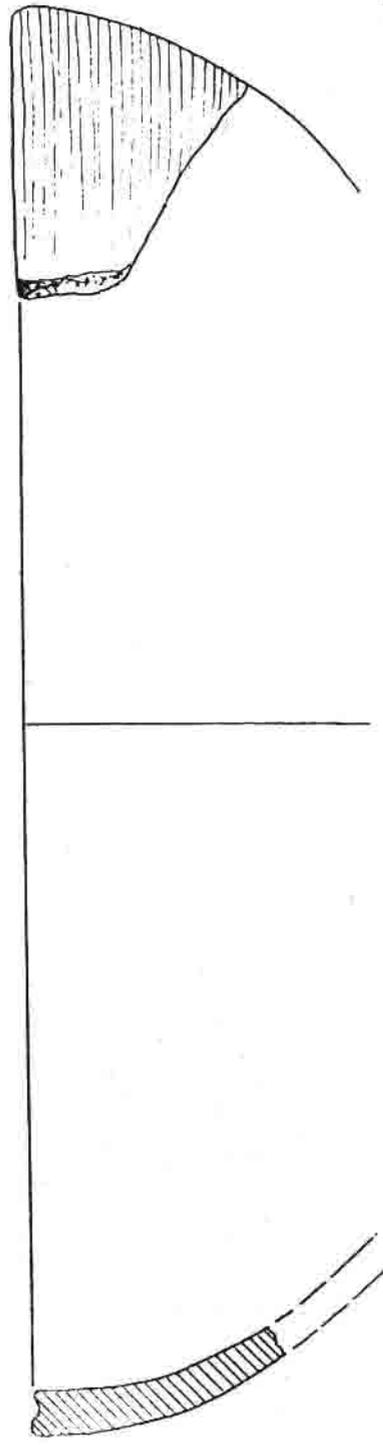
984-1876



984-1879



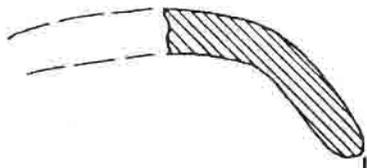
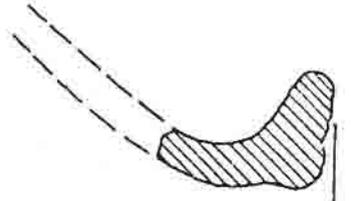
S 84-1939



S 125



984-1805

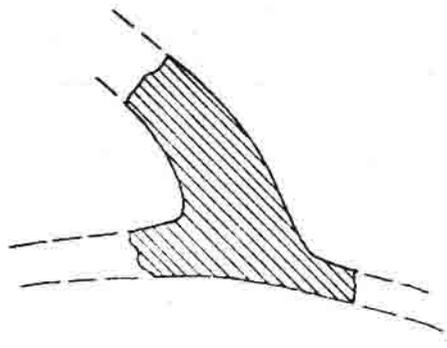


584-1810

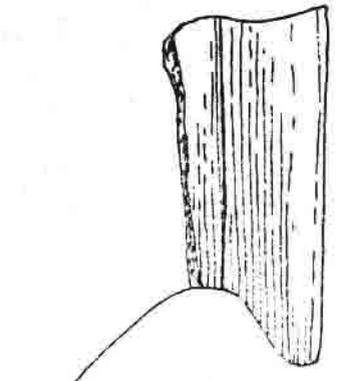


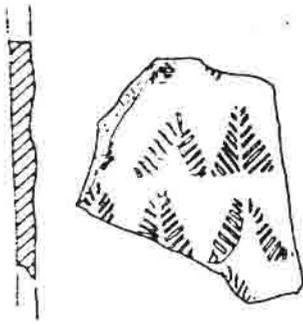
∅ 27 cm

584-1792

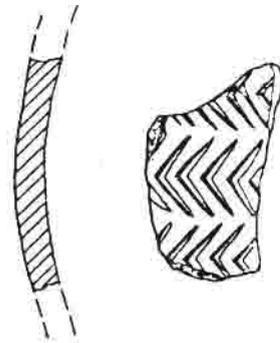


584-1040

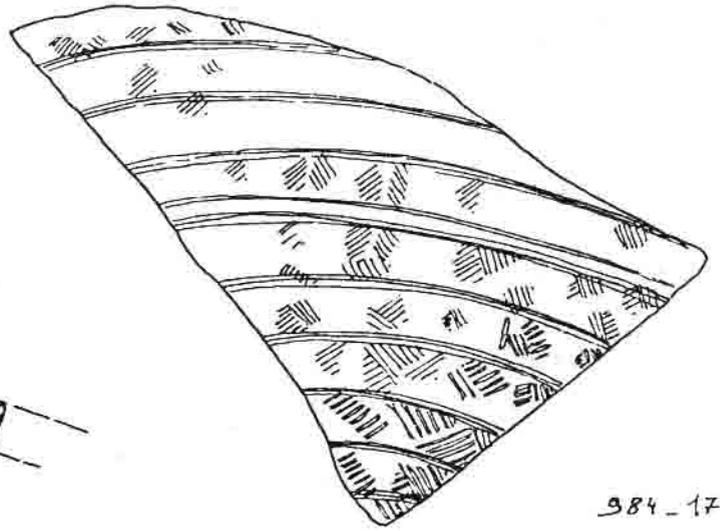
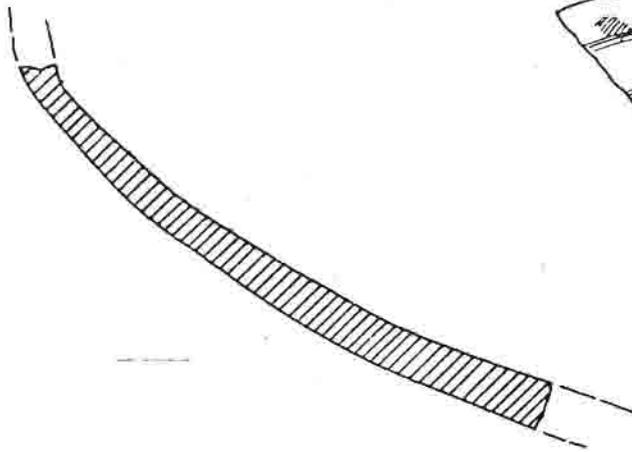




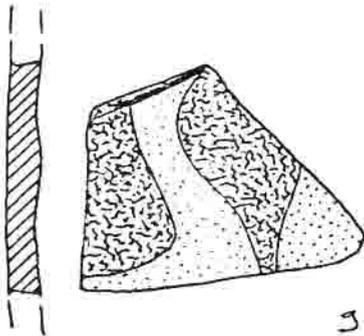
384-1753



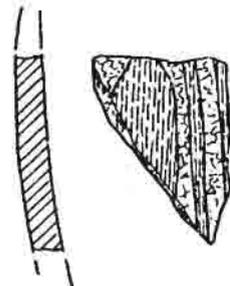
384-1842



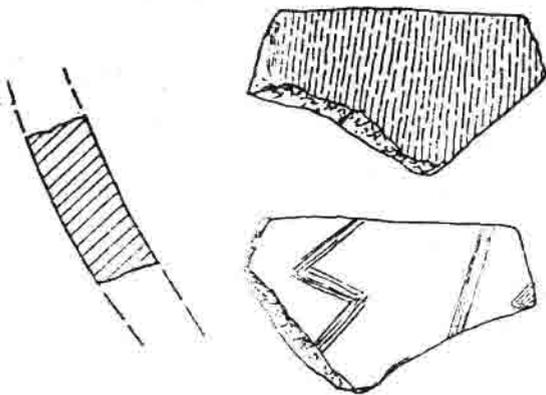
384-1754



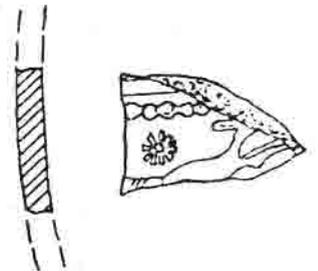
384-2078



S. 151



S. 104



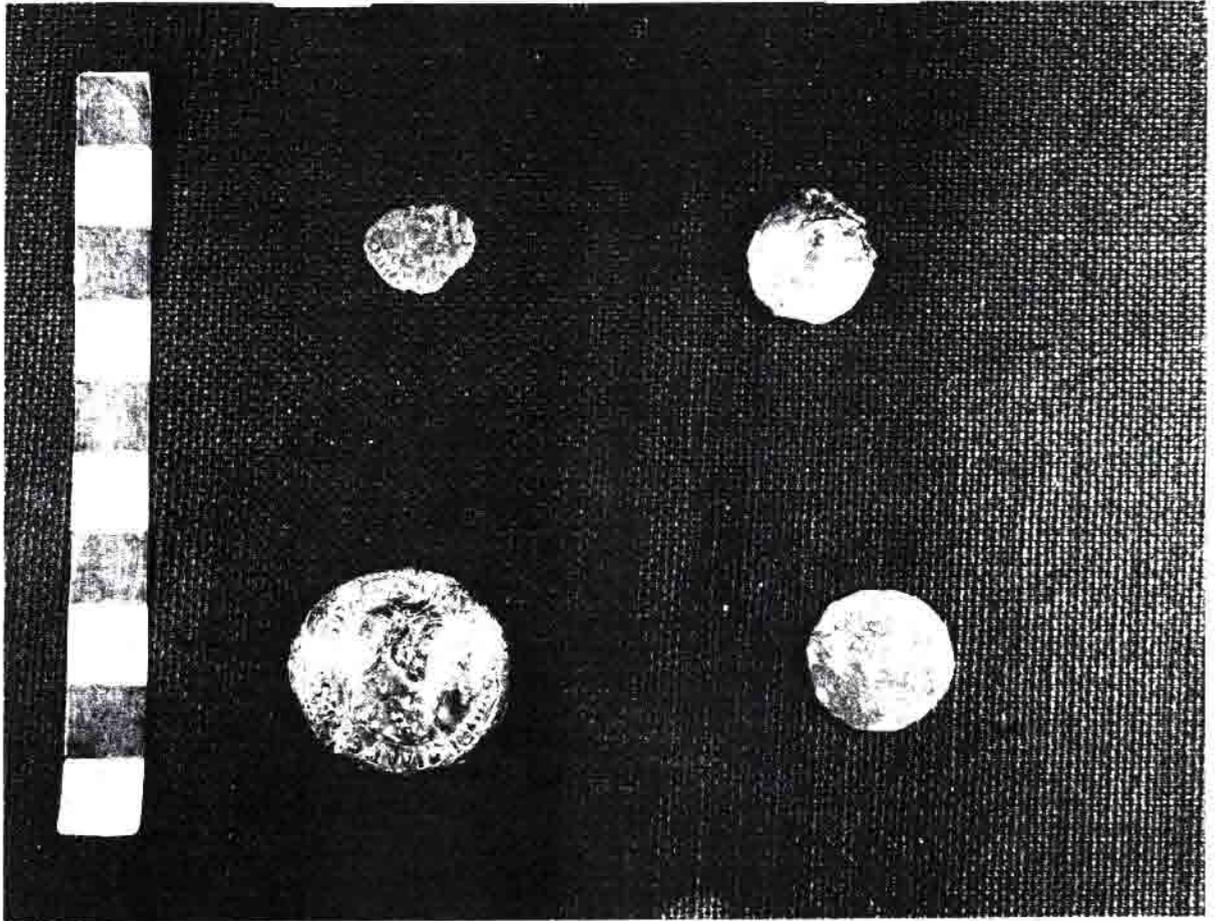


Fig. 14 Les monnaies découvertes dans le sondage de la
=====
chapelle Saint-Martin.

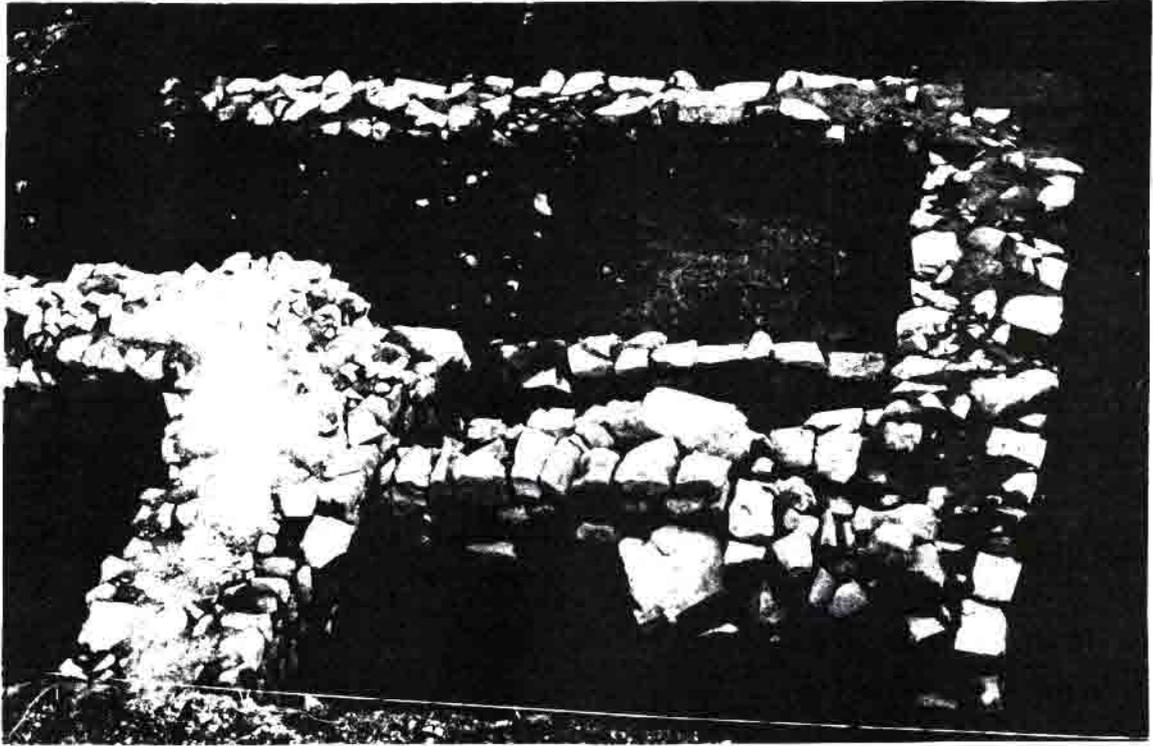


Fig. 15 Vue générale du mur M3 établi entre les murs M1 et M2. Vue du nord



Fig. 16 Vue rapprochée du mur M3 qui chevauche le mur M2. Vue du nord.



Fig.17 Sépulture anthropomorphe vue de l'est. Au premier plan, le mur M1 et sa pierre d'angle. Sur le bord droit de la sépulture, mur M3. A l'arrière-plan, le mur M2.

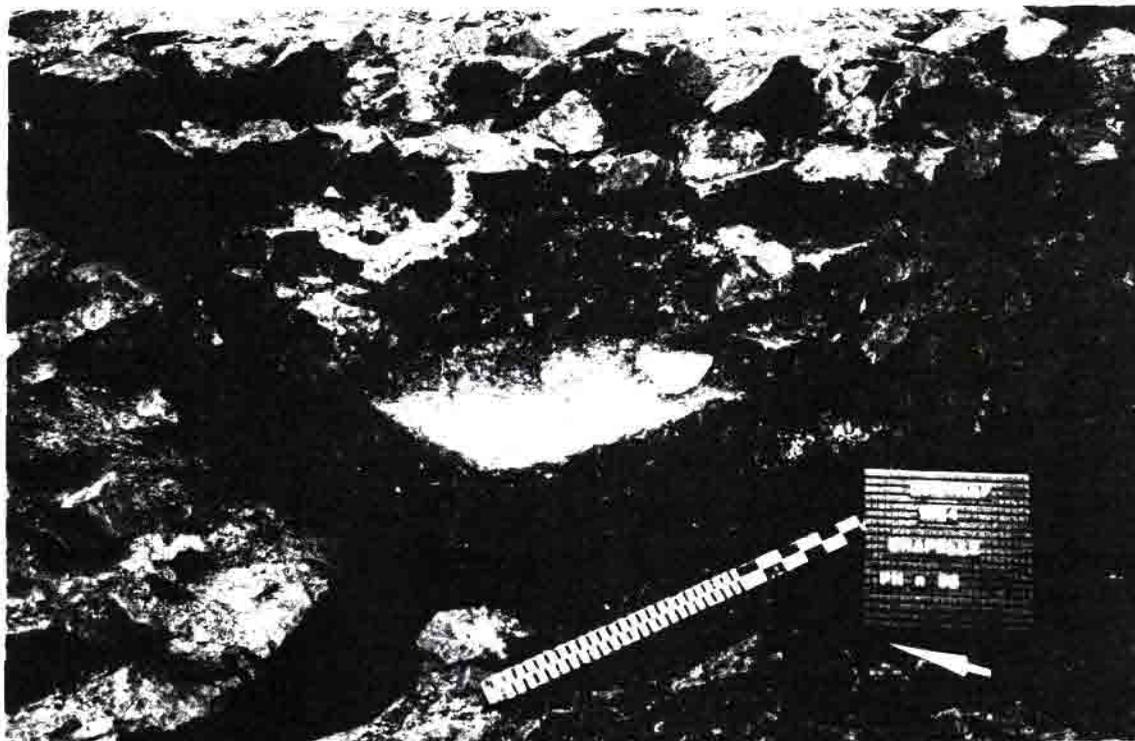
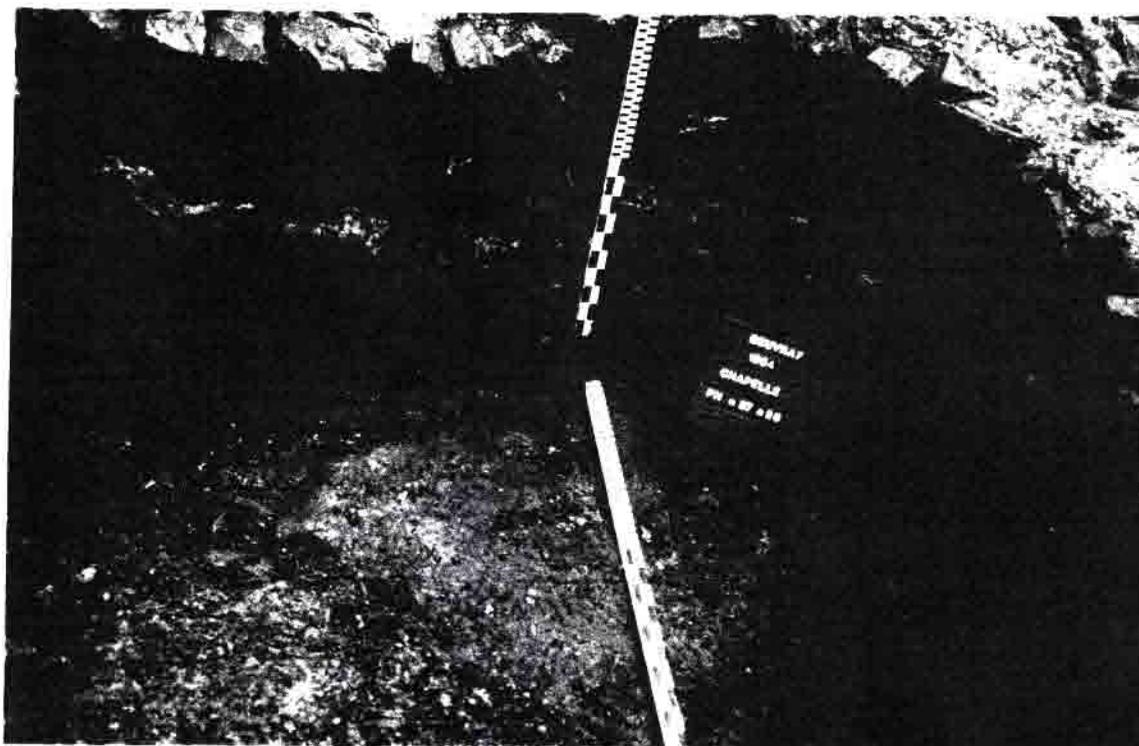


Fig. 18 et 19 . Angle du mur M1 vu de l'intérieur et de l'extérieur.
On constate que dans la partie basse du mur l'angle est aigu, tandis
que dans la partie haute (second état) celui-ci est nettement arrondi.



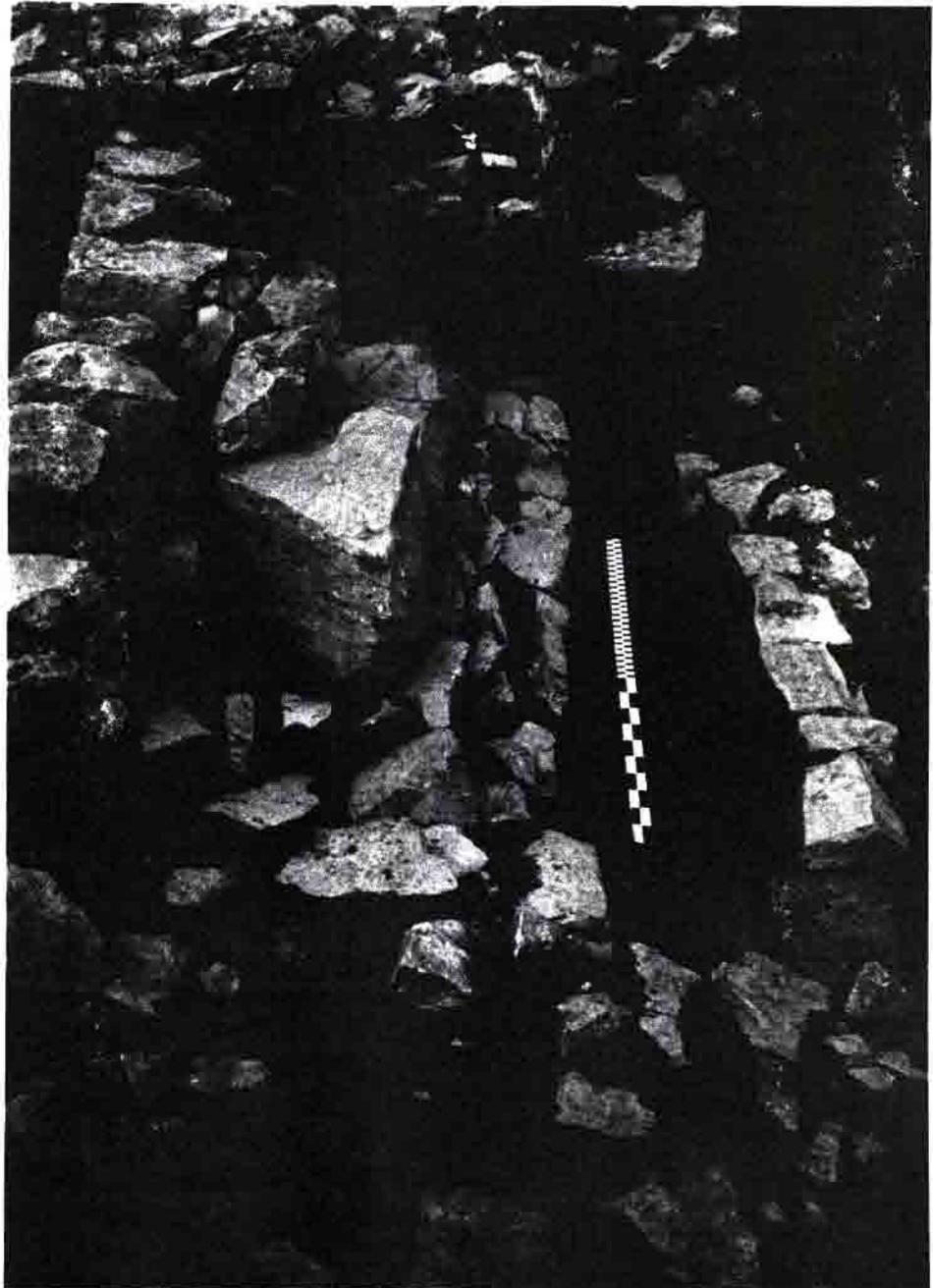


Fig. 20 Vue générale de la sépulture anthropomorphe. Vue de l'ouest. Au premier plan et jusqu'à la tête de la sépulture mur M2 dont on aperçoit le mortier de couleur ocre. Au second plan et sur le bord gauche de la sépulture, mur M3. A l'arrière-plan, mur M1 avec sa pierre d'angle qui surplombe le pied de la sépulture.

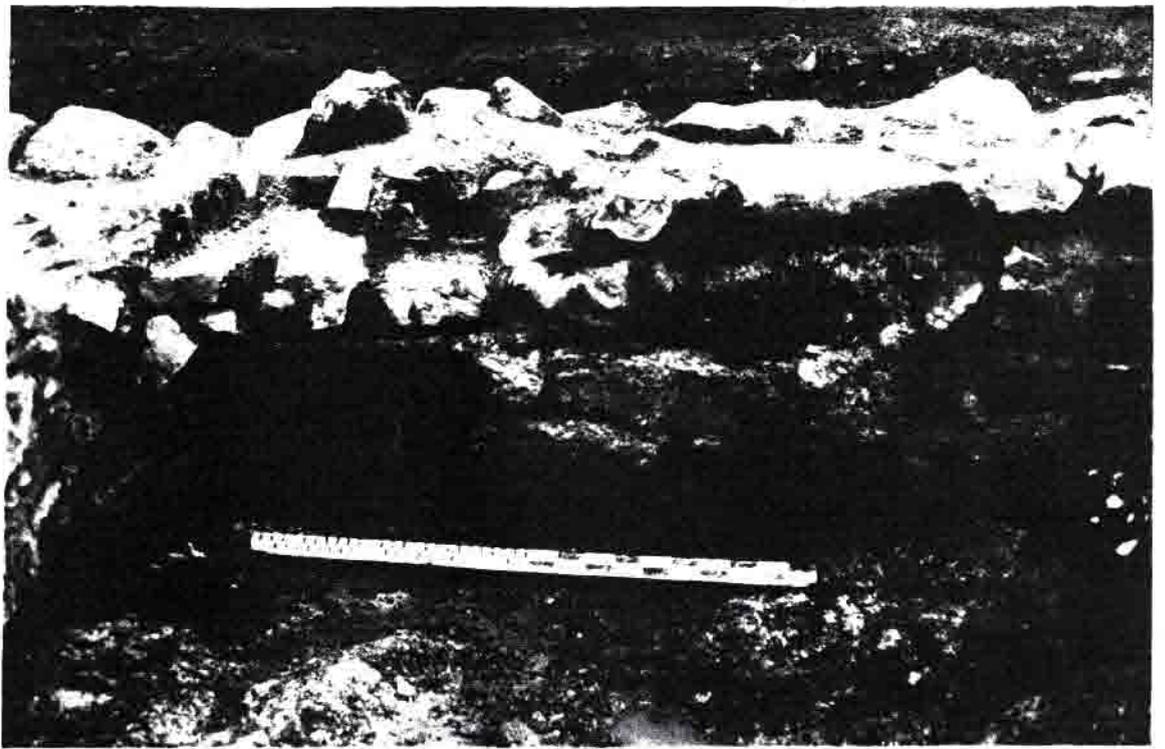


Fig. 21 Mur M2 vu du côté est.

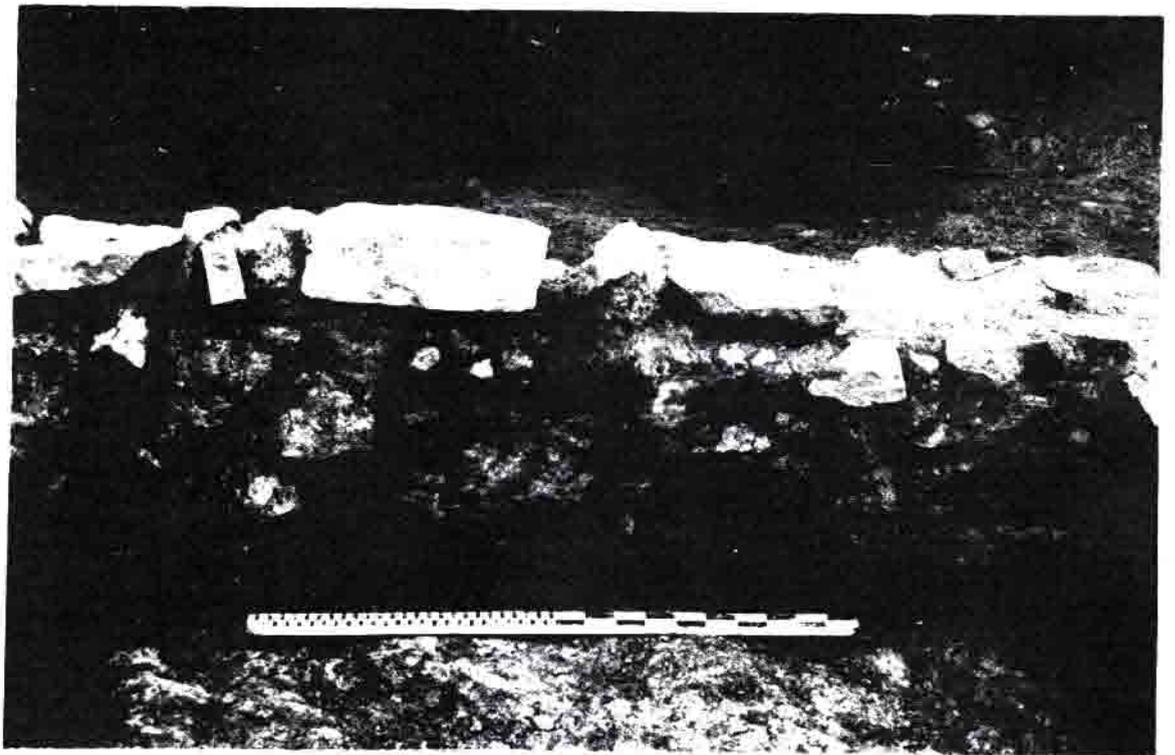


Fig. 22 Mur M2 vu du côté nord.

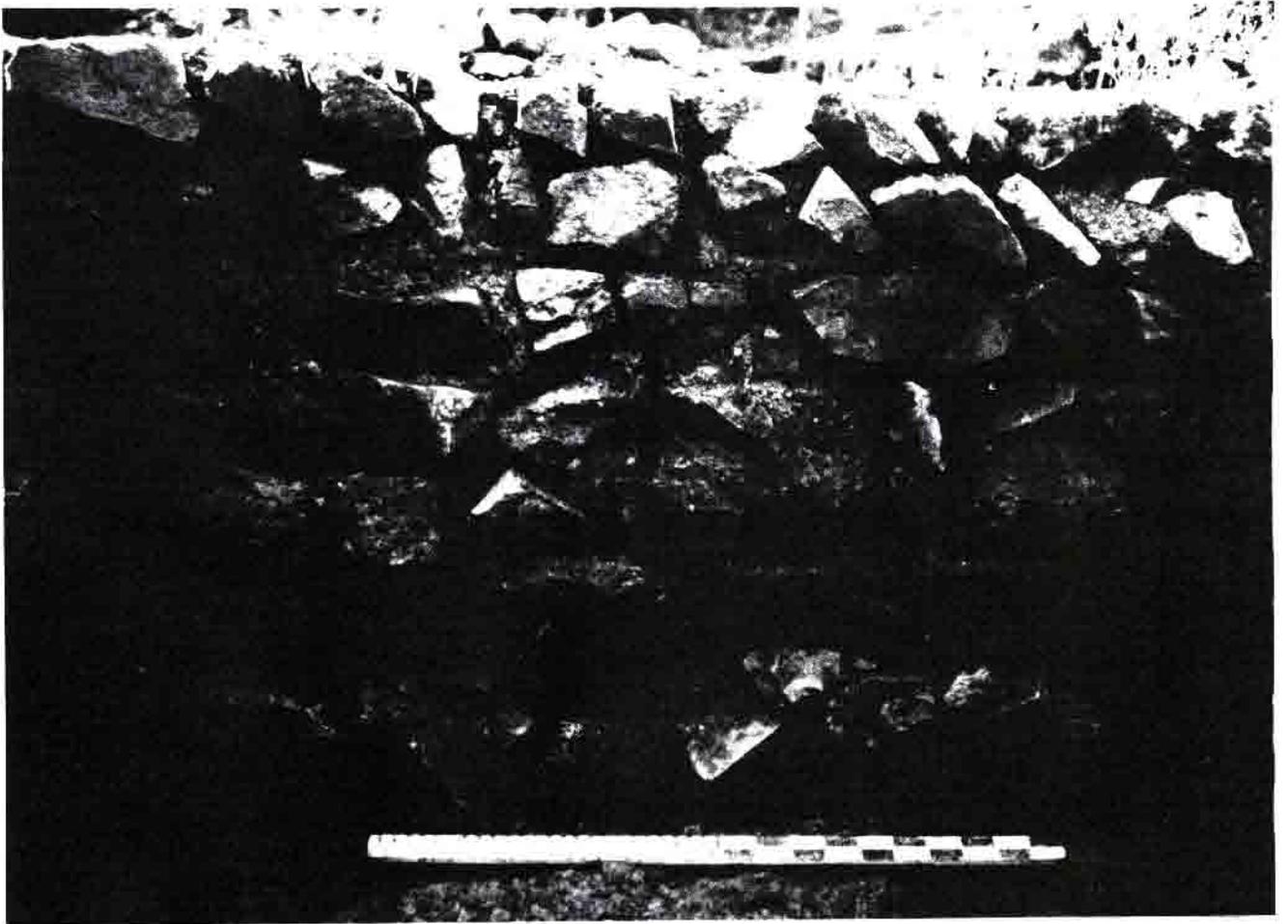


Fig. 23 Mur n°1 vu du côté est. On distingue nettement les deux états du mur.

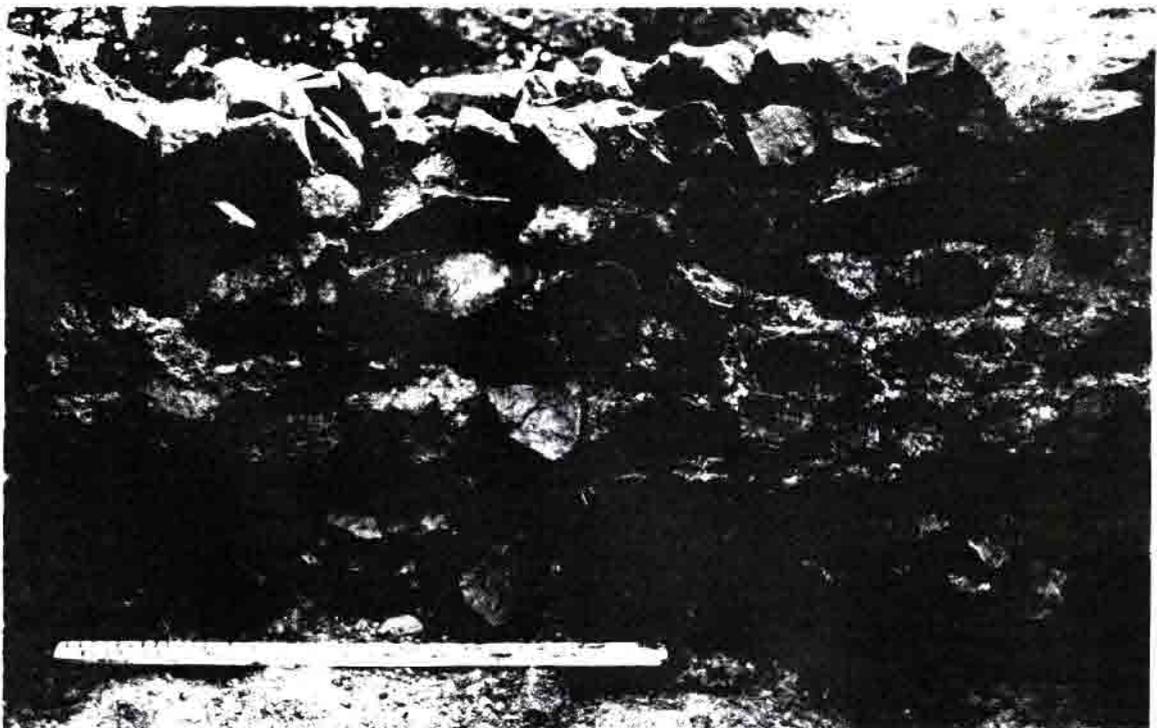


Fig. 24 Mur n°1 vu du côté nord.

U.R.A 33

DIR.C.Peyre

Premiers travaux de fouilles au Mont-Beuvray
Septembre 1984

Rempart de la porte du Rebut

- 1-Moyens mis en oeuvre.
- 2-Description des travaux et premiers résultats
 - A.le sommet du Rempart
 - B.le murus gallicus
 - C.le glacis et le fossé
 - D.la zone extérieure au-delà du fossé
- 3-Etude des matériaux et du mobilier archéologique
 - A.pré-étude géologique
 - B.les amphores
- 4-Résultats 84-Projets 85

Illustrations:

- fig.1.plan d'ensemble et localisation de la fouille
fig.2 à 4.poutrage du Rempart
fig.5 à 7.dessins des amphores

- Plan 1.carrés ABC.96 à 99,niveau d'amphores
Plan 2.coupe Est-Ouest,paroi sud
Plan 3.coupe Est-Ouest,paroi nord,carrés 4 à 9
Plan 4.coupe Est-Ouest,paroi nord,carrés 18 à 28

Ce rapport a été rédigé par B.Bigot(B.B), O.Buschenschutz (O.B.),A.Duval (A.D.),J.P.Guillaumet (JP.G),D.Margerie (D.M.), H.Vaissanvin (H.V)

PREMIER TRAVAUX DE FOUILLES AU MONT BEUVRAY

SEPTEMBRE 1984

C'est à la fin du mois d'août 1984 que la Sous-Direction de l'Archéologie nous demande d'implanter des sondages préliminaires à la reprise des fouilles au Mont-Beuvray pendant les trois dernières semaines de septembre. Ces travaux, dont la direction fut confiée à C. Peyre, directeur du laboratoire d'archéologie de l'E.N.S. et de l'U.R.A. 33 du C.R.A., portèrent sur deux points de l'oppidum: le rempart aux environs de la porte du Rebut, la Chaume sur la partie la plus élevée du site près de l'actuelle chapelle. Ces choix furent faits afin que ces nouveaux travaux sur le site, où la dernière fouille remonte à 1907, constituent le début d'études approfondies sur la fortification de l'oppidum et le centre religieux de la Chaume. Ces travaux furent réalisés sur le terrain pour le secteur de la Chaume par une petite équipe sous la direction de J.L. Brunaux et pour le rempart par la plus grande partie de l'équipe de fouilles sous la direction de O. Buchsenschutz, A. Duval et J.F. Guillaumet qui assurait aussi la gestion de l'opération, avec l'aide occasionnelle de D. Halbout et R. Périchon. La direction des Antiquités Historiques de Bourgogne réalisait le suivi financier de l'opération et nous a grandement aidée dans la recherche du matériel nécessaire .

1-Moyens mis en oeuvre

Le site de Bibracte est un petit massif montagneux fait de trois croupes qui culminent à 750, 790 et 820 m. Ce massif se trouve à plus de cinq kilomètres de toute agglomération et est desservi par une petite route à sens unique qui oblige à de longs détours pour se rendre d'un point à un autre des fouilles. Cette année, chaque jour, l'équipe parcourait, en deux voyages, quarante kilomètres et la distance entre les deux

SONDAGE 85
PORTE DU REBOUT



fontaines

anciennes fouilles

0 100 200 300

vers la Place aux Laides

chantiers de 1km²00 avec un dénivelé de 120 mètres devenait pour un voyage, à cause du sens unique, 8 kms. Ces conditions font que chaque chantier a besoin d'une infrastructure de fouilles complète avec des cabanes de chantier. Le vol au début de l'hiver de la moitié de la couverture de l'abri de la grande coupe du Rebout nous oblige aussi à prévoir un gardiennage jour et nuit de la fouille.

Cette année la fouille disposait de deux baraques de chantiers dont l'une prêtée par le laboratoire régional des Ponts et Chaussées, d'un véhicule 9 places S.G2 de location, d'une 4L camionnette mise à notre disposition ainsi que du matériel topographique et photographique par le laboratoire d'archéologie de l'E.N.S, de l'échafaudage et des tentes pour réaliser des abris de fouilles prêtés par l'association S.M.B.S. et du matériel de chantier prêté par l'association Histoire et Nature de l'Autunois. Du matériel fut également acheté pour réaliser le fond de matériel nécessaire à cette fouille. Le logement et l'entretien de l'équipe composée de quinze vacataires recrutés parmi les "vétérans" des équipes de fouilles des membres de l'URA 33 et de l'encadrement furent réalisés en pension à St-Léger-sous-Beuvray. Le temps exceptionnellement pluvieux pendant ces trois semaines rendit souvent les opérations de fouilles difficiles. Les seuls travaux de reconnaissance sur le rempart du Beuvray ont été réalisés par Bulliot en 1867. L'inventeur du site avait alors fouillé la porte du Rebout sur le versant de la Come-Chaudron et réalisé des sondages sur le pourtour de l'enceinte. Les fouilles du Rempart de Bibracte sont prioritaires. Elles permettent de valider les travaux de J.G. Bulliot, de recueillir du matériel pour dater la construction, d'établir une stratigraphie de l'ensemble du système défensif et une liaison entre le ou les remparts et l'habitat. Ce premier travail sur le rempart s'installa à proximité de la route pour des raisons d'accès à la porte du Rebout. Il consista en un long sondage de 45m sur 5m qui débute à l'intérieur du site, coupe le talus de la fortification, le fossé et s'arrête derrière les supposées défenses extérieures. Il fut réalisé, manuellement dans la partie haute et la pente, et avec un tracto-pelle dans la partie basse.

Le quadrillage complet du site tel qu'il a été défini dans le programme de prospection n'était pas réalisé au moment où ce travail fut entrepris. Aussi avons-nous utilisé les repères existants pour implanter la fouille. Les seuls repères étaient les bornes nivelées posées par une équipe de géomètres lors de l'achat du site par le parc du Morvan. L'axe du sondage fut implanté sur la ligne d'orientation générale nord-sud qui passe par l'axe des bornes 66 et 67. Le point origine du quadrillage A0 fut implanté sur cette ligne à 10 mètres au nord de la borne 66. Le carroyage va de A à E dans le sens nord-sud et de A0 vers l'est de 1 à 50 et vers l'ouest de 99 à 70. Ce repérage a été doublé par la pose de points repères bétonnés tout le long de la tranchée. Cette fouille, prévue sur une largeur de 10 mètres a été seulement réalisée sur la moitié. Cette première partie correspond

à la fouille jusqu'au sol géologique tandis que la seconde est prévue pour le dégagement en place de chaque structure en plans successifs en s'appuyant sur les données observées dans la première partie.

2-Description des travaux et premiers résultats.

La fouille débuta par le décapage de la couche d'humus noir, épais de 20 à 50 cm et le désouchage de l'ensemble du secteur. Ce premier niveau, très gras, recelait des pierres et des fragments d'amphores très usés. Il comblait deux tranchées réalisées par J.G. Bulliot que nous avons prévu de recouper. La suite du travail par commodité se divisa en quatre zones : l'intérieur du site et haut du rempart, le Murus Gallicus, le glacis et le fossé, la zone extérieure au-delà du fossé. Les trois premières zones furent fouillées par décapages manuels de 5 à 10 cm d'épaisseur pour les niveaux supérieurs puis en suivant les structures dès qu'elles furent identifiables et la quatrième fit l'objet d'un décapage mécanique afin d'étudier les stratigraphies: l'étude géologique de l'ensemble de celles-ci fut confiée à deux étudiants de la faculté de Rennes B. Bigot et D. Margerie, membres de l'E.R. 27 du C.N.R.S.

A. Le sommet du rempart (ABCDE.97 à 2)

En dessous de la couche d'humus, on rencontre dans la partie ouest (979899) une couche jaune de roches délitées. Elle contient un niveau d'amphores en rayon de cercle posé sur un niveau de terre plus grise et plus argileuse. Cette couche peu épaisse surmonte d'après la coupe mère réalisée le long de la coupe sud, des lentilles allongées de graviers et de sable tous de même nature plus ou moins pollués et compactés. Cet ensemble, à l'ouest, dans le niveau supérieur est limité par une construction en gros blocs de pierres. Elle est bouleversée par les racines de deux sapins implantés en ce lieu.

J.P.G.

B. le "murus gallicus".

La découverte d'une fiche en fer dans la tranchée de Bulliot dès le début des travaux et les plans anciens où les descriptions de ses fouilles permettaient de localiser avec précision

l'affleurement du "murus gallicus" au tiers de la pente du talus. Le décapage superficiel révéla la présence d'un éboulis de pierres de 1m à 1m50 de large, au milieu desquelles se trouvent trois clous de fer. Pour étudier la structure interne de ce rempart, une fouille en passes horizontales régulières est ouverte sur la moitié de la longueur du sondage, de l'éboulis de pierres jusqu'au secteur des amphores.

Les premiers niveaux formés d'une couche jaune de cailloutis totalement stérile et homogène qui forme le corps du rempart, sont dégagés sur 1m à 1m80 d'épaisseur avant l'apparition des premières poutres. Celles-ci, très mal conservées, se manifestent par une coloration plus sombre et une résistance plus faible du sédiment. Dans les niveaux inférieurs, les traces deviennent beaucoup plus nettes. L'emplacement des poutres est marqué par un vide, souvent tapissé de particules de bois noircies. Des alignements de pierres (calages ?) viennent encore souligner leur trace. Enfin plusieurs clous sont relevés immédiatement en arrière du parement. La fouille a révélé essentiellement des poutres perpendiculaires au parement, et très rapprochées les unes des autres. Comme souvent en pareil cas, les poutres parallèles au parement n'apparaissent qu'après coup dans la coupe. Les poutres de niveau de base sont prises à une extrémité dans le parement externe. L'autre extrémité vient s'appuyer contre le sédiment en place qui, à cette profondeur, est très dense et compact. L'un des rares schémas de Bulliot qui représente une coupe du murus gallicus, semble donner la même disposition.

Le mobilier découvert dans le murus gallicus est rare. Une fibule et un minuscule fragment de sigillée ont été récoltés dans l'éboulis du parement externe, mais si près de la surface qu'il n'est pas possible de les attribuer à la phase de construction du rempart.

Tous les clous sont regroupés à proximité du parement extérieur. Quelques heures de prospections avec A. Hesse nous ont montré qu'on pouvait suivre le tracé de l'éboulis grâce à la présence de ces clous proches de la surface.

O.B.

C. Le glacis et le fossé.

A l'aplomb des pierres du parement du rempart, un glacis en pente raide se poursuit sur 2m environ. Il est formé sous l'humus de surface d'une terre jaune-verdâtre qui est la pollution du niveau détritique de la roche en place. Le fossé large de 4 mètres

environ à son ouverture au profil en V, n'a pu être fouillé jusqu'au fond à la suite d'éboulement des parois. Il est profond de plus de 4 mètres et entame le rocher du socle. Son remplissage supérieur est une blocaille de pierres très instable avec peu de terre. Il recèlerait, au fond, d'après Bulliot une couche de terre noire que nous comptons atteindre l'année prochaine.

J.P.G.

D. La zone extérieure au-delà du fossé

Elle concerne les carrés 16 à 34. La méthode utilisée a été celle d'un grand décapage à la pelle mécanique, de manière à dégager une coupe. Les couches d'occupation ont été fouillées sur un mètre de large, selon la stratigraphie ainsi déterminée. Le mobilier recueilli, actuellement en cours d'étude, isolé couche par couche, permettra une première approche chronostratigraphique du site à cet emplacement précis.

Partout le substrat a été atteint. En de nombreux endroits, il se présente sous forme altérée.

Dans les carrés 16 à 22, il est surmonté par une série de couches horizontales, affectées par de légères perturbations très localisées. La couche inférieure (F) est un apport à la fois anthropique et naturel, résultat de la construction du rempart et de l'occupation du site. Au-dessus, les couches G à I apparaissent au contraire comme des couches d'occupation. Elles peuvent correspondre soit à une installation humaine, au-delà du fossé (présence de trous de poteaux et de trous de piquets), soit à un aménagement secondaire du système défensif plusieurs fois réaménagé, soit encore à une zone de circulation, éventuellement avec palissade au niveau de la couche J, peut-être alors en relation avec la porte située à proximité.

Ces couches sont recoupées dans les carrés 19 et 20 par une grande fosse qui correspond à l'une des tranchées de Bulliot.

Dans les carrés 23 à 28, se trouve une autre structure, se présentant sous la forme d'un amas apparemment non organisé de pierres sèches, dont les intervalles sont très peu comblés par de la terre. Cette structure surmonte une couche J, qui recoupe elle-même les couches G à I. Il s'agit donc d'un aménagement nettement postérieur à l'ensemble rempart/fossé, puisque les couches G à I surmontent elles-mêmes la couche F qui se poursuit jusqu'au fossé. Le recoupement (carrés 21 et 22) étant d'ailleurs en biseau, on peut penser que les couches G à I ont été dégagées pour

permettre l'installation de la couche J, sur laquelle repose la structure en pierres sèches. Celle-ci est difficile à interpréter, et il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'une structure défensive. L'interprétation (dûe au pendage d'une partie des pierres) selon laquelle l'amas de pierres n'est pas en place mais provient d'un mur situé dans les carrés 23-25 ne résiste pas à l'examen. Il semble donc, sous réserve de la poursuite de l'étude que nous pouvons très bien être en présence de la base d'une grosse "muraille" en place. Malheureusement cet ensemble n'est pour l'instant pas datable, et peut correspondre soit à un réaménagement du site postérieur à l'occupation principale, soit à un mur de soutènement (bien que la pente soit faible à cet emplacement), soit même à un mur d'aménagement en terrasse correspondant à une mise en valeur tardive du site, et dans ces deux derniers cas l'édification a pu se faire à une date rapprochée dans le temps.

L'interprétation est rendue d'autant plus difficile que dans les carrés 27-28, la couche de base J disparaît, pour réapparaître en 29. Au-delà, les pierres présentes en limite de terre arable sont cette fois-ci issues d'un éboulis de la structure précédente. La stratigraphie n'indique alors aucune occupation humaine du site, si ce n'est dans le carré 33 où nous avons fouillé une fosse. Cette dernière contenait, à côté de tessons de céramique de la Tène très tardive, sans doute postérieurs à ceux recueillis dans les couches G à I, d'assez nombreux fragments de résidus d'extraction et de transformation du fer, à côté de clous ou de fibules, témoignant du travail de ce métal à proximité.

A.D.

3-Etudes des matériaux et du mobilier archéologique.

Ces travaux sont en cours et nous donnons ici les deux premiers pré-rapports réalisés

A- Pré-étude géologique de la coupe extérieure.

Cette note constitue un pré-rapport aux travaux d'analyses sédimentologiques et palynologiques en cours de réalisation au laboratoire d'Anthropologie de l'Université de RENNES I. Un rapport plus complet sera présenté courant mai 1985.

1°) DESCRIPTION DES COUCHES.

Quatre horizons d'altération du substrat et 16 couches archéologiques ont été inventoriés dans le chantier extérieur au rempart.

PROFIL D'ALTERATION

De bas en haut, nous distinguons au dessus du rocher en place (roche volcanique relativement saine quoique intensivement faillée):

A : horizon à blocailles anguleuses d'un mode décimétrique, recouvertes d'une pellicule d'altération jaunâtre et emballée dans une matrice argilo-graveleuse de couleur jaune (5 Y 8/6).

B : horizon à granulats et graviers homométriques de couleur jaune à leur surface. Cet horizon est vacuolaire.

C : même composition que B mais avec matrice argilo-sableuse de couleur jaune (horizon B d'accumulation en colloïdes minérales).

D : horizon limoneux gris (horizon A2 d'un profil de sol brun acide) conservé localement sur une épaisseur de 10 cm seulement.

COUCHES ARCHEOLOGIQUES

E : remblai bien visible au mètre 22, composé de granules, graviers et sables jaunes oxydés passant latéralement à des cailloutis mêlés à des restes d'amphores. Sur la coupe nord, la couche existe encore mais ne contient pas de cailloux.

F et F' : couche de couleur jaune orange sombre (10 YR 7/4) et de composition voisine de C (même texture), argilo-sableuse contenant de nombreux granulats. Lorsqu'elle se superpose à E, elle devient moins épaisse et semble compactée (structure laminaire).

Ga : couche argilo-gravelo-sableuse brun clair à cailloux.

Gb : couche argileuse à nombreux cailloux jaune marron clair. Ce niveau est plus épais sur la coupe Nord du chantier.

Ha et Hb : petites fosses tronquées par la couche H, argileuses contenant quelques granulats. Ces fosses possèdent de petits niveaux brûlés noirs ou rougis.

H : couche argilo-sableuse marron à cailloutis de plus en plus nombreux vers le fossé. A cet endroit, la matrice a totalement disparu et le niveau contient d'énormes blocs (jusqu'à 30 cm) disposés pêle-mêle. L'aspect vacuolaire est certainement lié aux divers lessivages favorisés par le fossé, lessivages encore actifs que nous avons observés en l'espace d'une campagne de fouilles.

Ia : argile grumeleuse brun jaunâtre (2.5 Y 5/3) contenant de graviers bien calibrés (environ 2 cm) . Cette couche semble continue depuis le mètre 22 jusqu'au fossé où elle devient alors légèrement lessivée.

Ib à Ie : succession de couches uniquement différenciées au mètre 20/21 regroupées ailleurs sous la seule lettre I.

Ib : argile sableuse à granulats mal calibrés de couleur orange. Quelques cailloux sont présents.

Ic : limon à granulats et cailloux de couleur marron clair.

Id : limon à granulats de couleur jaunâtre.

Ie : argile graveleuse peu compactée et sans cailloux.

Les limites entre ces dernières couches restent peu nettes.

J : couche archéologique d'occupation présente à l'Est de la fouille, reposant sur l'horizon B du substrat et comblant de nombreux trous de poteaux.

Elle est argilo-sableuse et renferme également granulats et cailloux. Sa couleur est jaune gris foncé (2.5 Y 5/2).

J' : argile limoneuse à granulats de couleur marron foncé et comportant à sa base (surface de troncature inclinée à l'Est), un lit de petits cailloux.

K : limon granuleux marron clair comportant à sa base un niveau caillouteux assez vacuolaire.

L : substruction en pierres sèches "granoclassées". Présence à la base et au centre, de très gros blocs.

2°) INTERPRETATION SUR LA BASE DES OBSERVATIONS STRATIGRAPHIQUES.

Nous incluons dans cette première interprétation, les évidences de terrain. Nous soulevons quelques problèmes particuliers qui se posent et proposons les analyses appropriées pour tenter de les régler.

1ère PHASE : Aménagement du site naturel (creusements divers, déboisements, etc...).

Pour apprécier cet aménagement, nous proposons de réaliser un profil type du substrat naturel (profil pédologique), puis de le comparer avec les observations du substrat aménagé afin de mesurer en chaque endroit, l'intensité des creusements.

L'analyse palynologique des horizons pédologiques supérieurs indiqueront le type de végétation existant antérieurement à l'implantation humaine. Des analyses identiques dans les premiers niveaux archéologiques nous renseigneront sur l'importance des déboisements.

Les premières constructions consistent en l'installation d'une aire de circulation. Celle-ci comprend à la base, la couche E (remblai caillouteux) d'environ 2 mètres de large, à laquelle se superpose une couche F large d'au moins 4 mètres et compactée à la verticale de E.

Creusement du grand fossé en V dans le rocher et probablement contemporainement, édification du Murus gallicus. L'existence de microgranite dans le parement du Murus permet d'éliminer la thèse d'un apport unique de cailloux en provenance du creusement du fossé (roche volcanique). Une analyse pétrographique détaillée des éléments rocheux de tous les remplissages du site et du substrat s'impose.

Edification des couches Ga et Gb.

2ème phase :

L'observation stratigraphique dans les bandes 15, 16 et 17 montre un comblement du fossé par l'équivalent latéral des couches H et Ia (localement lessivées).

Une analyse granulométrique est souhaitable afin de confirmer la corrélation des couches Ga, Gb et Ia de part et d'autre du chantier.

Le fossé est donc comblé lorsqu'interviennent les couches Ib à Ie. Ces dernières couches sont-elles les témoins de niveaux d'habitat ou appartiennent-elles à un remblaiement ? Les analyses sédimentologiques devraient permettre de répondre.

3ème phase :

Nous y voyons :

- la troncature des niveaux I avec installation d'une terrasse entre les bandes 21 et 28,
- l'édification de la couche d'habitat J avec ses trous de poteaux (mètres 23 à 28),
- l'édification de la couche J (mètre 29) comblant une marche creusée dans le sol naturel,
- comblement J' et K ,
- substruction L .

B. LES AMPHORES

Les fouilles de 1984 sur le Mont Beuvray ont livré un lot d'amphores relativement modeste (230 kg) provenant presque exclusivement du sondage de la porte du Rebut. En effet, seuls s'en distinguent un fragment de col issu du sondage de la chapelle et quelques éléments dont une lèvre droite et un fragment d'épaule arrondie récupérés en prospection (1).

Hormis 7 panses reconstituables de la pointe à l'épaule, amassées contre le sommet interne du rempart (2), le reste des trouvailles est diffus tout au long de la stratigraphie, tant au-dessus du rempart que dans le fossé ou entre le fossé et le vallum. Il s'agit de 150 kg de tessons très fragmentés ne permettant aucune reconstitution et dont les éléments caractéristiques sont assez rares : environ 30 fragments de lèvre, 20 d'épaule et dix pointes.

Le lot recueilli étant trop faible pour en tirer des enseignements de façon intrinsèque, son examen a été fait par comparaison avec des découvertes locales (Chalon, Cersot, Gigny et surtout Tournus) qui constitue pour nous un étalonnage des importations méditerranéennes couvrant la fin du II^e siècle et l'ensemble du I^{er} siècle avant notre ère. Chaque tesson a fait l'objet d'une observation rapide mais systématique afin d'y repérer les éléments caractéristiques (forme, pâte, particularités...) qui, recadrés dans notre contexte de référence, permettent de tracer quelques grandes lignes traduisant plus une impression générale qu'une analyse détaillée rendue caduque par la minceur de l'échantillon.

Il manque à cette étude la dimension stratigraphique qui n'aurait amené que de frêles indices puisqu'elle aurait morcelé parfois jusqu'à l'unité les éléments caractéristiques de chaque horizon. Les seules indications données concernent les éléments dessinés ou mentionnés; elles sont regroupées en annexe selon les renvois ou les numéros de figure et reproduisent simplement les étiquettes de sac.

Typologie

La quasi totalité des éléments appartient à l'ensemble du type Dressel 1. On notera cependant un petit fragment d'anse ronde et courbe pouvant appartenir à une Dressel 20 (3), 2 fragments de panse très mince annonçant une épaule douce de type incertain trouvant quelques comparaisons avec les amphores gauloises de Narbonnaise (4) et l'extrémité d'une pointe de petite taille ne résultant pas forcément du groupe des Dressel (Fig 20).

Parmi les Dressel 1, se dégage une nette majorité d'amphores de petite taille, à l'épaule peu marquée et aux anses droites. Certains tessons de panses épaisses et de grand diamètre, d'anses larges et aplaties, d'épaules bien marquées et de pointes massives suggèrent des modèles Dressel 1b classiques. Sans avoir fait de comptage, on peut cependant affirmer que leur proportion reste très inférieure à 20 % (intuitivement aux environs de 10 %).

Aucune homogénéité ne se dégage de l'ensemble des lèvres pouvant être très courtes et inclinées (250 mm, 49°) ou assez hautes et droites (550 mm, 90°). Toutes les anses sont parfaitement droites ; les épaules souvent peu marquées ne sont que très rarement arrondies. Les pointes, bien que souvent fragmentées, annoncent dans leur majorité des extrémités de petite taille; elles se terminent en simple tronc de cône, ou ont des parois plus convexes avec protubérance à la base.

Les pâtes

Toutes les pâtes ne peuvent être différenciées à l'oeil nu. L'humidité des tessons a, de plus, rendu difficile leur observation. Néanmoins, une dizaine de pâtes caractéristiques sont facilement reconnaissables, pour peu que l'on rafraîchisse une cassure

Dans son ensemble, l'échantillonnage est varié, témoignant de provenances diverses. La similitude est remarquable avec les amphores de Tournus du milieu et de la fin du Ier BC traduisant une origine commune pour les influences méditerranéennes de Bibracte et celles de la vallée de la Saône. Deux exceptions échappent à cette convergence : une des pâtes les plus répandues à Tournus est inexistante dans le lot de Bibracte, et une autre, rare à Tournus, est très fréquente à Bibracte où elle trouve comme modèle représentatif l'amphore n° 6 du dessus du rempart. Dans tous les cas, cette pâte est associée à des parois épaisses avec fines traces de tournassage interne en haut de panse; des boudins de terre mal lissés en bas de panse témoignent d'une finition rapide.

Particularités

Une seule estampille (Fig. 35) a été découverte ; elle est de forme circulaire, apposée sur une pointe massive, à la hauteur du fond de panse. On y voit en relief empâté formant jambage un motif occupant un tiers du timbre.

Les autres marques sont plus fréquentes. Généralement faites au doigt dans la pâte avant cuisson, elles tracent en léger creux des lignes courbes non interprétables en raison de la petite taille des tessons. On note dans un cas l'association d'une droite et d'un tiret (Fig. 30) et sur la panse de l'amphore n° 2, une ligne brisée (Fig. 34).

Dans un cas particulier, le motif est fait par incision de la pâte crue à l'aide d'un outil tranchant ; il forme un ensemble de lignes perpendiculaire (Fig. 31). Dans un autre, il s'agit de deux marques parallèles faites par incisives après cuisson sous la pointe (Fig. 21).

Deux jetons circulaires de 65 et 75 mm (Fig. 32 et 33), découpés dans la panse ont pu servir, en récupération, de bouchon obturateur du col. Enfin un fragment de pointe massive d'amphore Dressel 1B (Fig. 26), sectionnée horizontalement en son milieu, présente sur sa cassure des traces de polissage qui ne laisse aucun doute sur son réemploi ; peut-être s'en est-on servi de pilon ?

Quelques indices chronologiques

Le lot d'amphore, dans son ensemble, a de fortes affinités avec les amphores de Tournus du milieu et de la seconde moitié du premier siècle BC. Ce qui était vrai pour les pâtes l'est également pour les éléments typologiques. Même les tessons marginaux et non identifiés comme les deux fragments de panse mince trouvent leur parfaite réplique dans des couches du troisième quart à Tournus.

Aucun élément ne paraît très ancien: on ne retrouve aucune pâte spécifique des couches du début du siècle, non plus que des formes (anses non droites, épaules très arrondies) de cette période. Les indices les plus anciens peuvent être quelques épaules trouvant comparaison dans des couches de la fin de l'Indépendance; encore faut-il souligner qu'elles existent également dans des couches plus récentes.

Des éléments plus récents inexistants à Tournus dont les couches n'entament pas le dernier quart du siècle, mais présents à Gigny nous placent certainement à l'époque augustéenne. Ils paraissent plutôt caractéristiques de l'extérieur du rempart.

Conclusions

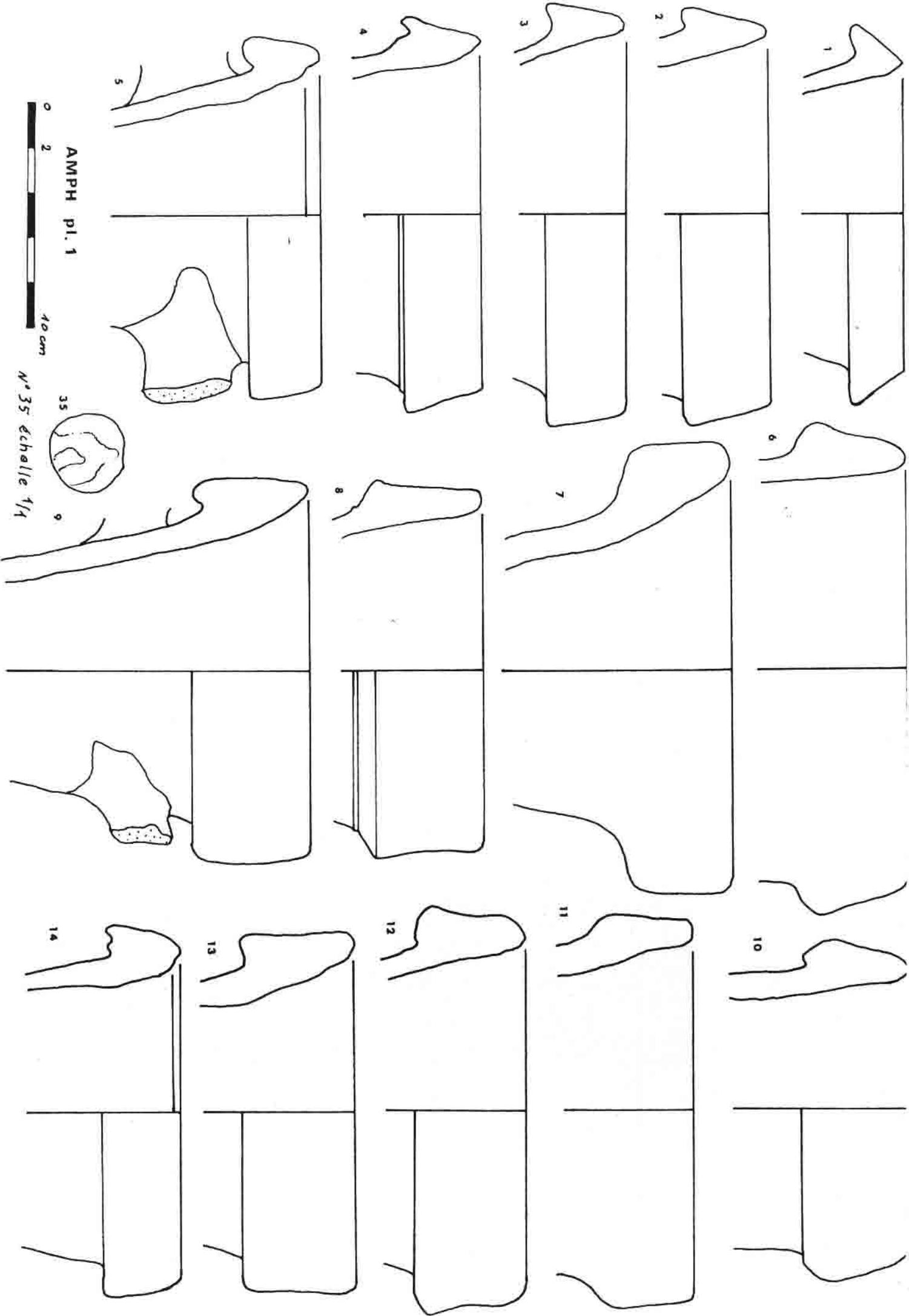
Les amphores mises au jour dans les fouilles de 1984 sont semblables aux autres découvertes régionales. Elles ne suffisent pour l'instant pas à prouver une occupation de l'Indépendance. Le faciès dominant paraît se situer dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère et semble couvrir l'ensemble de cette période.

H.V.

Indication des provenances des éléments caractéristiques

- (1) : Sondage Chapelle St Martin, remblai récent.
- (2) : ABC 96-99.
- (3) : F 6b, blocaille.
- (4) : R 4, 3/4 ABC, passe couche jaune au dessus de 709,50.

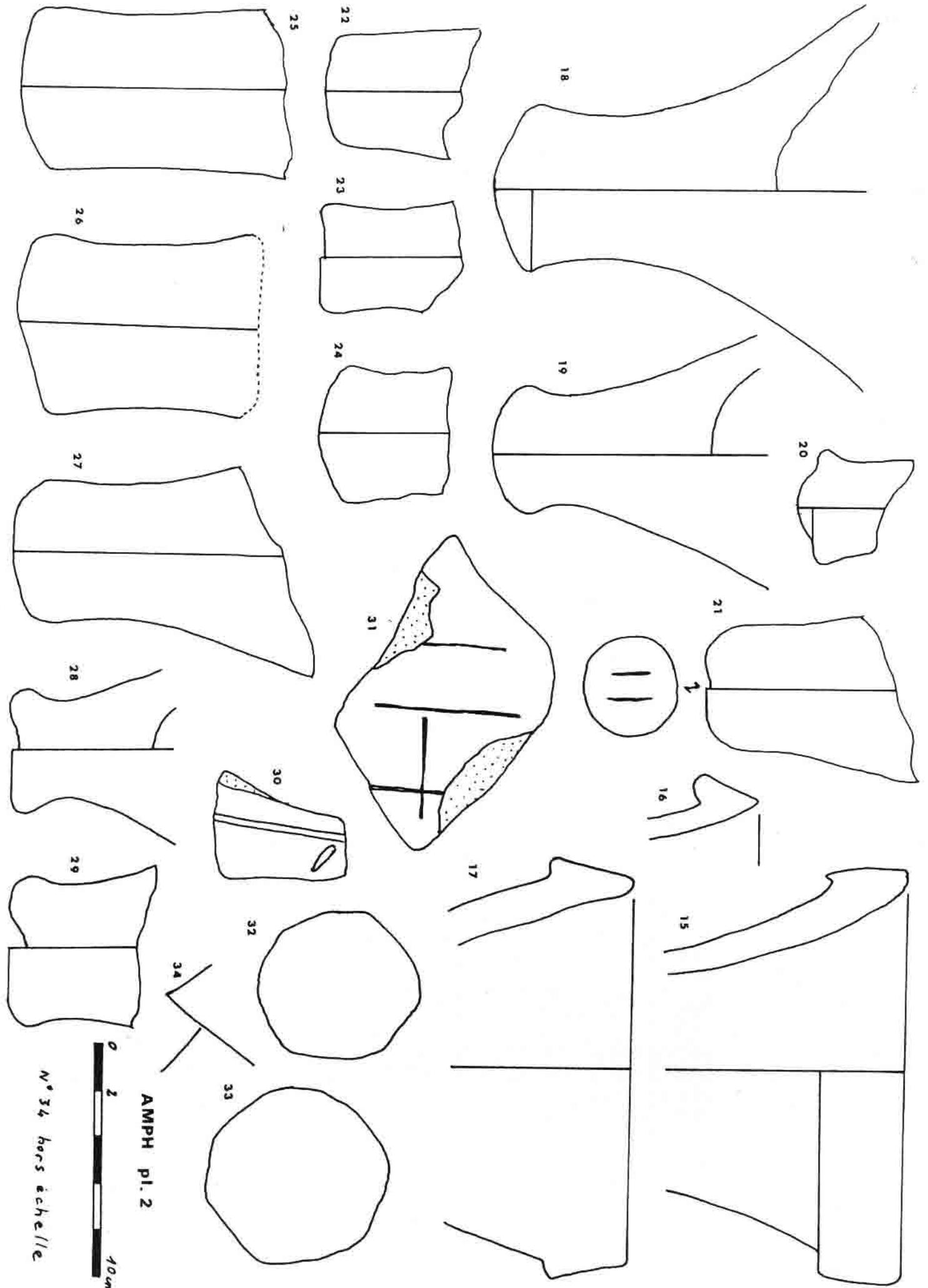
- Fig 1, 2 et 9: R 2b, dessus rempart jaune.
- Fig 3, 18, 19, 21, 23, 25, 27 et 30: Dessus rempart, surface.
- Fig 4: R 8b.
- Fig 5: R4 base, ABC 3/4, de 708.70 à 708.45.
- Fig 6: ABC 7/8, sous pavement.
- Fig 7: EX 2b, 17 à 25, au delà du fossé.
- Fig 8 et 11: ABC 96-99, amphore 6.
- Fig 10 et 28: Dessus rempart dans terre jaune.
- Fig 12: AB 7/8, dans base pavement.
- Fig 13, 24, 29 et 31: Coupe nord, EX 20-22, couche GA.
- Fig 14: ABC 3/7, de 708,20 à 708,45.
- Fig 15 : R 2b, terre verte.
- Fig 16: Tranchée ABC 34567, de 708.20 à 708.
- Fig 17 et 22 : Entre vallum et fossé, EX2b, jaune.
- Fig 20 et 32: Fossé couches 7,15,16,18, mélange.
- Fig 26: Remplissage fossé, F 6b, blocaille.
- Fig 33: R 2b, terre jaune, dessus rempart.
- Fig 34: ABC 96-99, amphore 2.
- Fig 35: R 1b, tranchée E-D 7-8, terre noire sur éboulis du pavement.



AMPH pl. 1

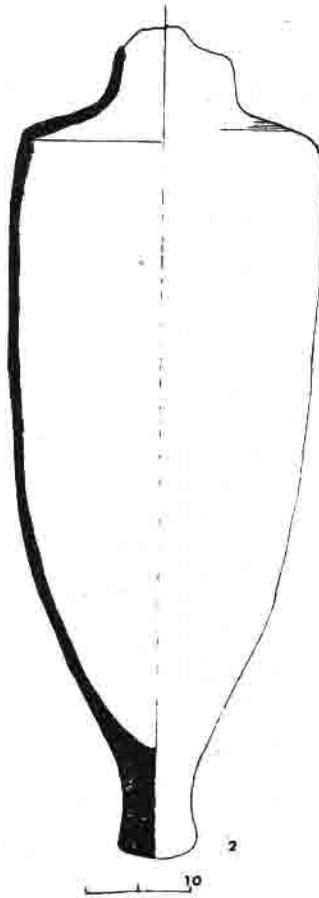
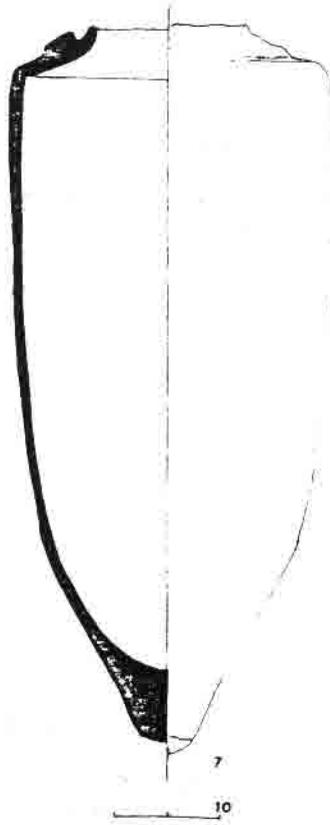
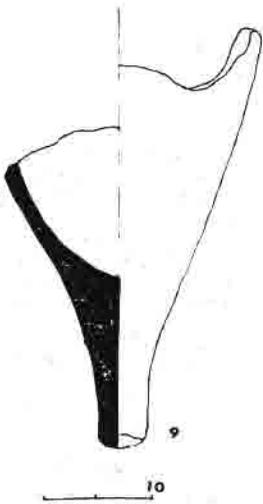
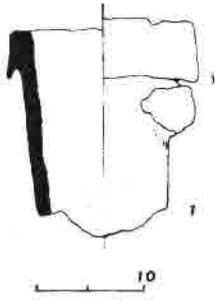


35
N° 35 échelle 1/4
9



AMPH pl. 2

N° 34 hors échelle



4. Résultats 84 . Projets 85

Cette reprise des fouilles dont les travaux anciens remontent à plus d'un siècle, présente de nombreux intérêts. Il valide le travail de J.G. Bulliot et en montre les limites. J.G. Bulliot a très bien observé ce qui l'intéressait à son époque: le murus gallicus, qu'il a trouvé tel qu'il se l'imaginait d'après la description de César, et son fossé. Il n'a fait que mentionner sans souci de stratigraphie, car cela ne présentait pas d'intérêt à ses yeux, les autres structures que nous avons observées.

Cette fouille apporte des indications stratigraphiques qui vont permettre d'établir la liaison entre la fortification et l'habitat du Champlain et le mobilier déjà recueilli fait espérer une datation fine de chaque ensemble.

L'ensemble défensif, dont la durée d'utilisation reste à déterminer, a subi de nombreux réaménagements. Le plus récent qui regroupe le pierrier du haut du vallum et le pierrier qui limite la terrasse extérieure du fossé peut être interprété comme une défense reconstruite après la destruction du murus gallicus. Ces deux murs sont ici très arasés. L'analyse de l'ensemble de la fortification nous montre, qu'au moins en deux lieux: la Roche aux lézards et la pente sud de la Come-Chaudron, elle s'élève à plus d'un mètre cinquante de hauteur et qu'au moins en ce dernier point, elle se dissocie du murus gallicus.

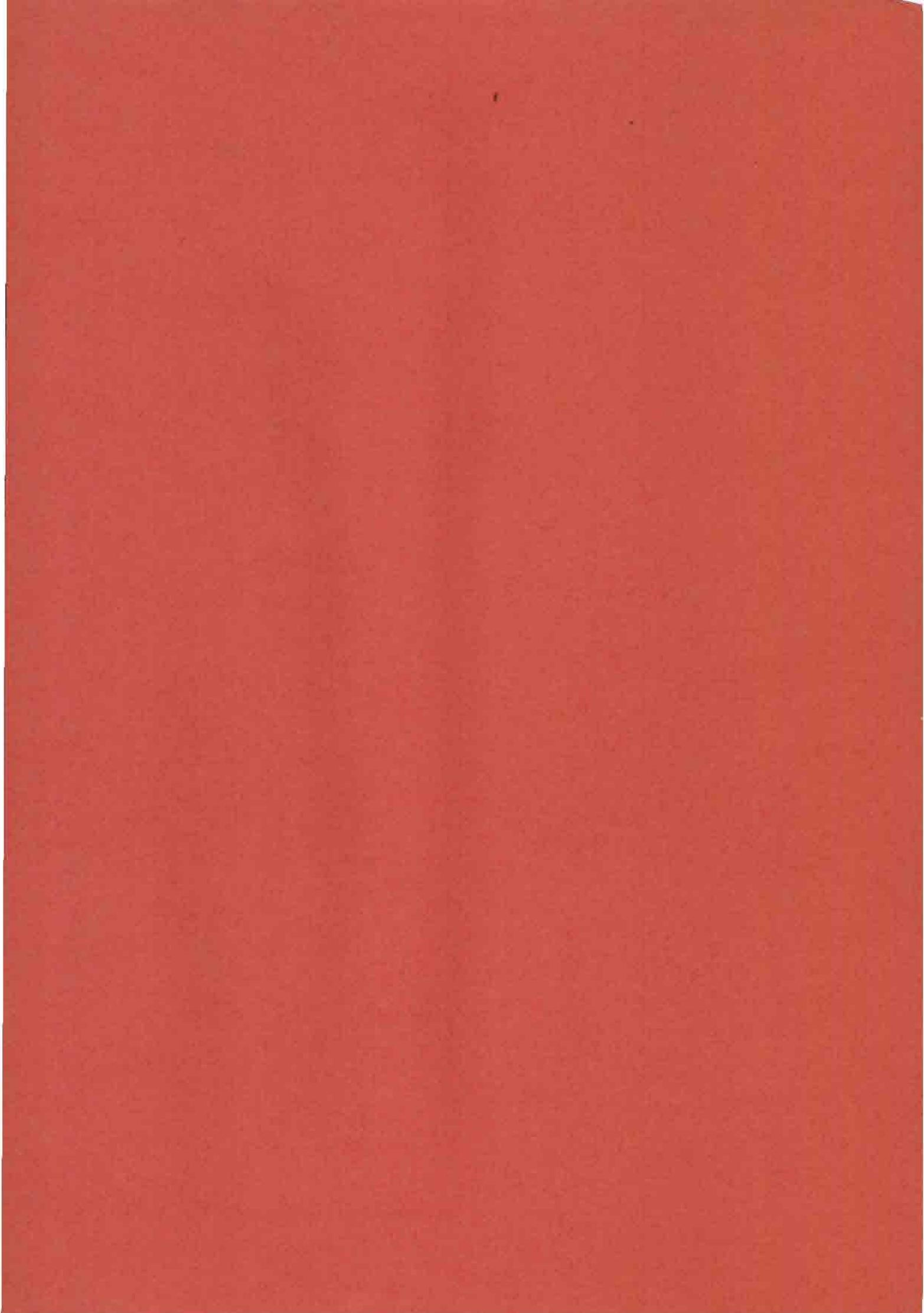
Le sondage sur le murus gallicus appuie les résultats suivants:

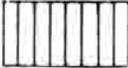
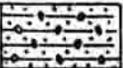
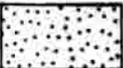
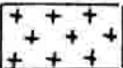
- . présence d'un rempart à poutrage interne où les poutres horizontales sont disposées en grilles.
- . parement de pierres à peine dégrossies, une assise en ce point, est conservée en place.
- . présence de nombreux clous, tous à proximité du parement.
- . calage du premier rang de poutres contre le sédiment en place.

Il laisse en attente les questions suivantes:

- . datation du murus gallicus.
- . organisation interne de la poutrage en comparaison avec le texte de César et les autres murus gallicus.
- . hauteur originelle de l'ouvrage.
- . durée d'utilisation, réparation, abandon.

La fouille 1985 se déroulera suivant le programme général établi. Nous terminerons la totalité de la coupe déjà entamée et l'étendrons à l'intérieur sur au moins 20 mètres de long pour se dégager le plus possible des phénomènes défensifs et bien relier cette étude à l'habitat du Champlain. Nous ouvrirons aussi les 5 mètres suivants vers le nord, afin d'étudier en plan les données stratigraphiques et de recueillir suffisamment de mobilier pour dater l'ensemble. Ce premier travail d'ampleur sur la fortification de Bibracte ne peut apporter de conclusions définitives sur les 5 kilomètres de défense. Il rassemble seulement des éléments de réflexion qui permettront de mener une politique cohérente de sondages sur l'ensemble du rempart.



	couche de surface - terre arable
	argile
	
	terre tout venant
	argile sableuse
	argile grumeleuse à nombreux graviers bien calibrés
	argile à granulas
	limon
	limon granuleux
	argile limoneuse
	sable
	cendres - niveau brûlé
	bois - trace de bois
	roche en place

N.B. Les couches appartenant au substrata géologique ont été représentées par un figuré à base de hachures à 45°.



C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 3

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT

SECTEUR NORD CARRES A B C - 96 à 99

NIVEAU D AMPHORES

P 01

Ech. 1/10

relevé Robert PERICHON
dessin Jean-François ENAULT

29.09.84
15.01.85



0 1mètre



C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

LA CHAUME
EDIFICE CULTUEL
PLAN GENERAL DU SONDAGE 1984

P 02

Ech. 1/20

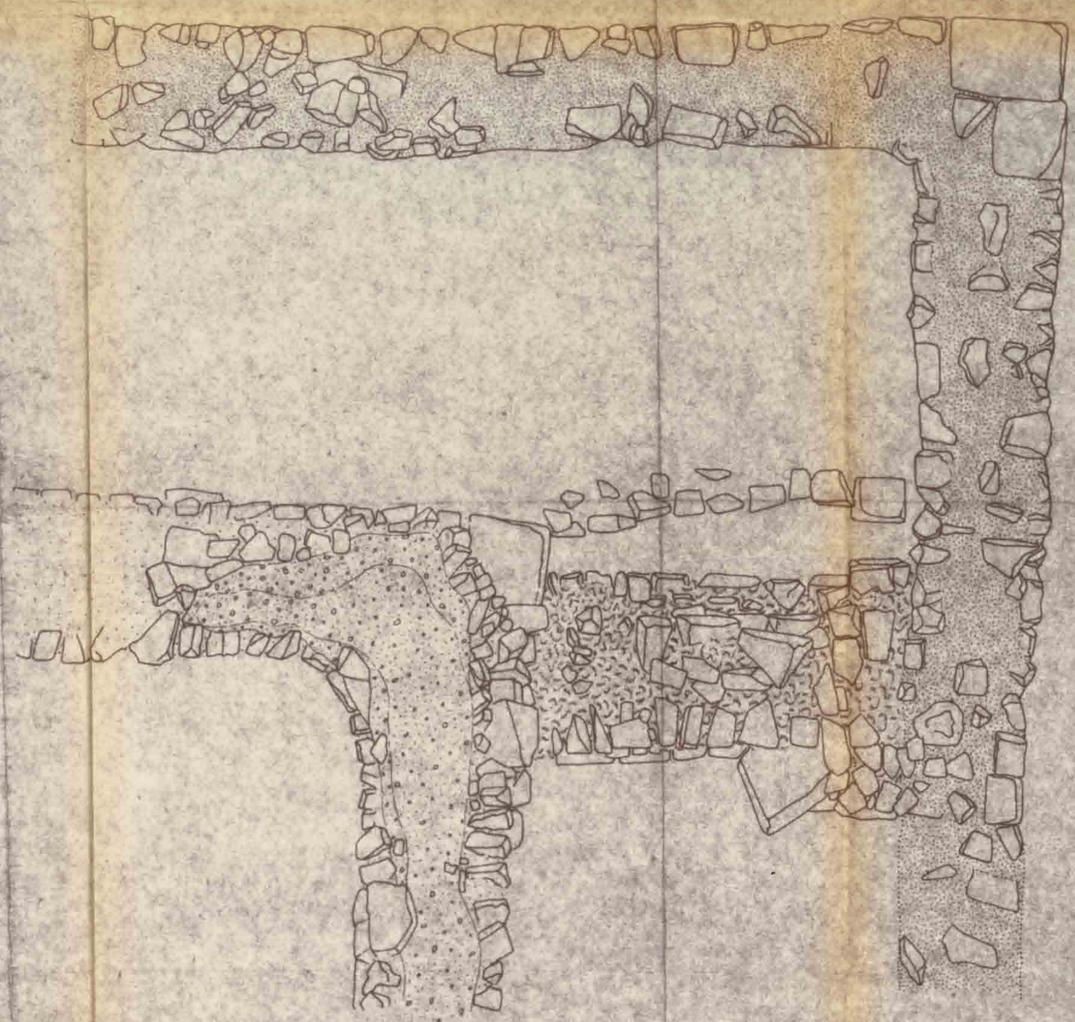
relevé J.L. BRUNAUX-M. LAMOTTE
dessin J.F. ENAULT

09.84
21.01.85

+CV

+CIV

+CIII



0 1 2 metres

+CI



FOUILLES DU MONT BEUVILAY

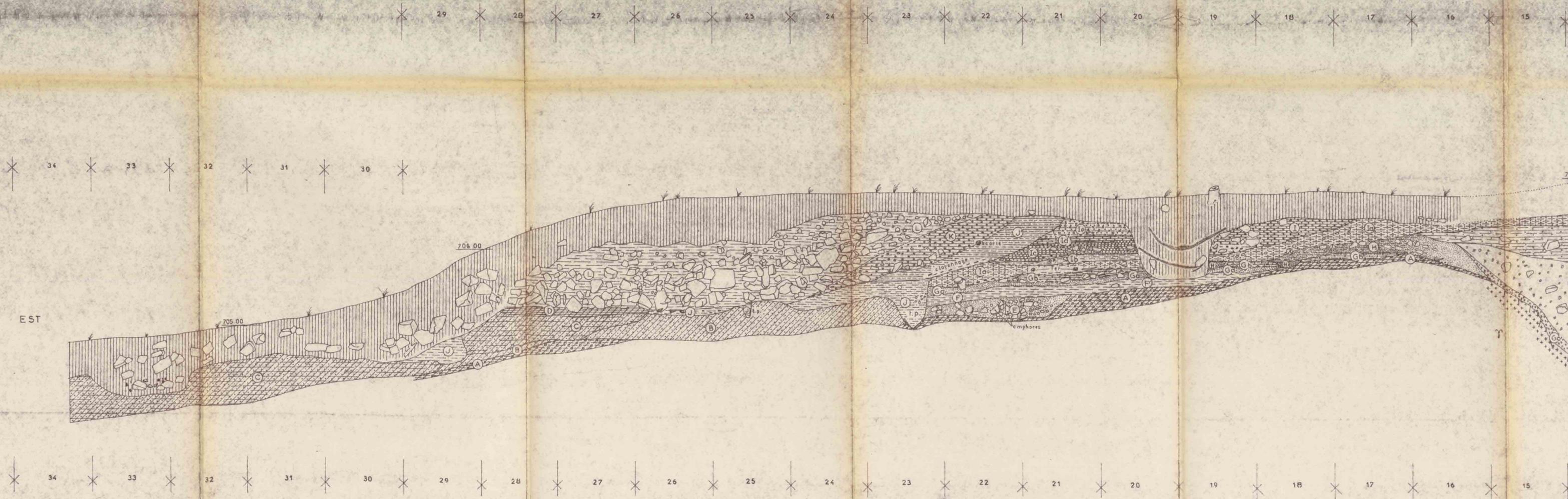
PORTE DU REBOUT

COUPE EST-OUEST SUR LE REMPART (PAROI SUD)

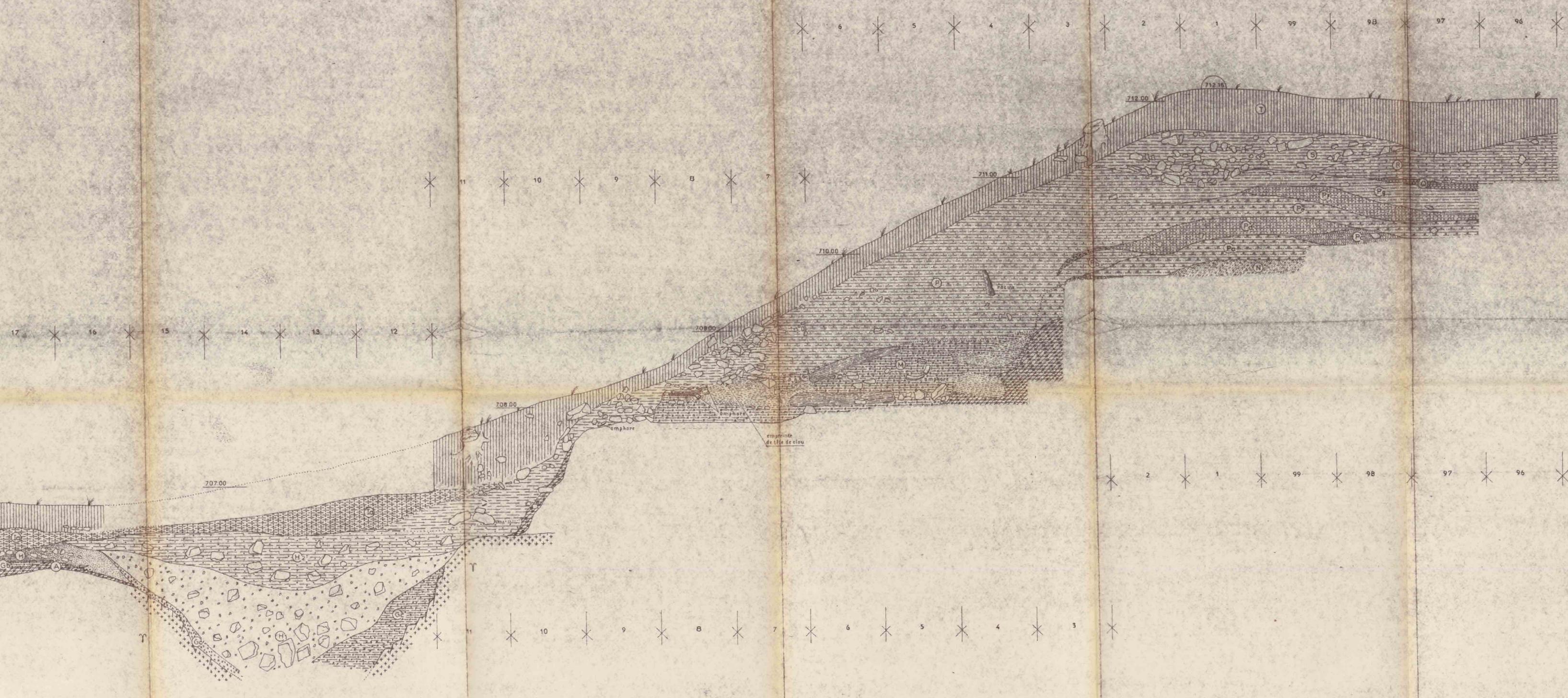
CARRES 96 à 99 - 1 à 34

P 05

Ech. 1/20
relevé U.R.A. 33-B BIGOT-L. FERRAGU 25.09.84
dessin J.F. ENAULT 20.02.85



OUEST





C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

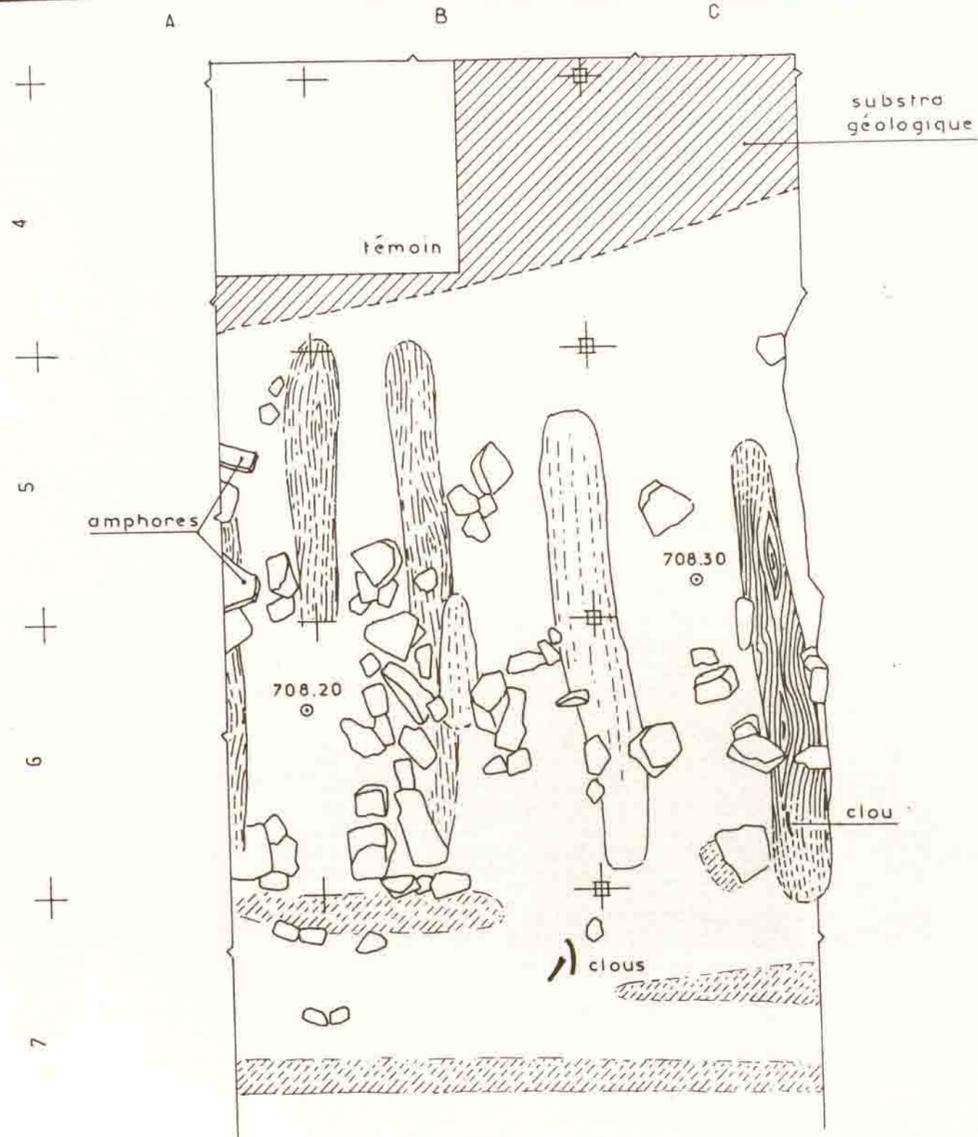
PORTE DU REBOUT
POUTRAISON DU REMPART
PLAN AUX NIVEAUX 708.20 ET 708.30
CARRES 4 à 7

P 04

Ech. 1/20

relevé O. BUCHSENSCHUTZ
dessin J.F. ENAULT

09.84
04.03.85



C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

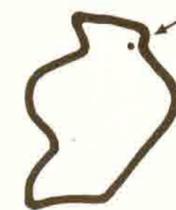
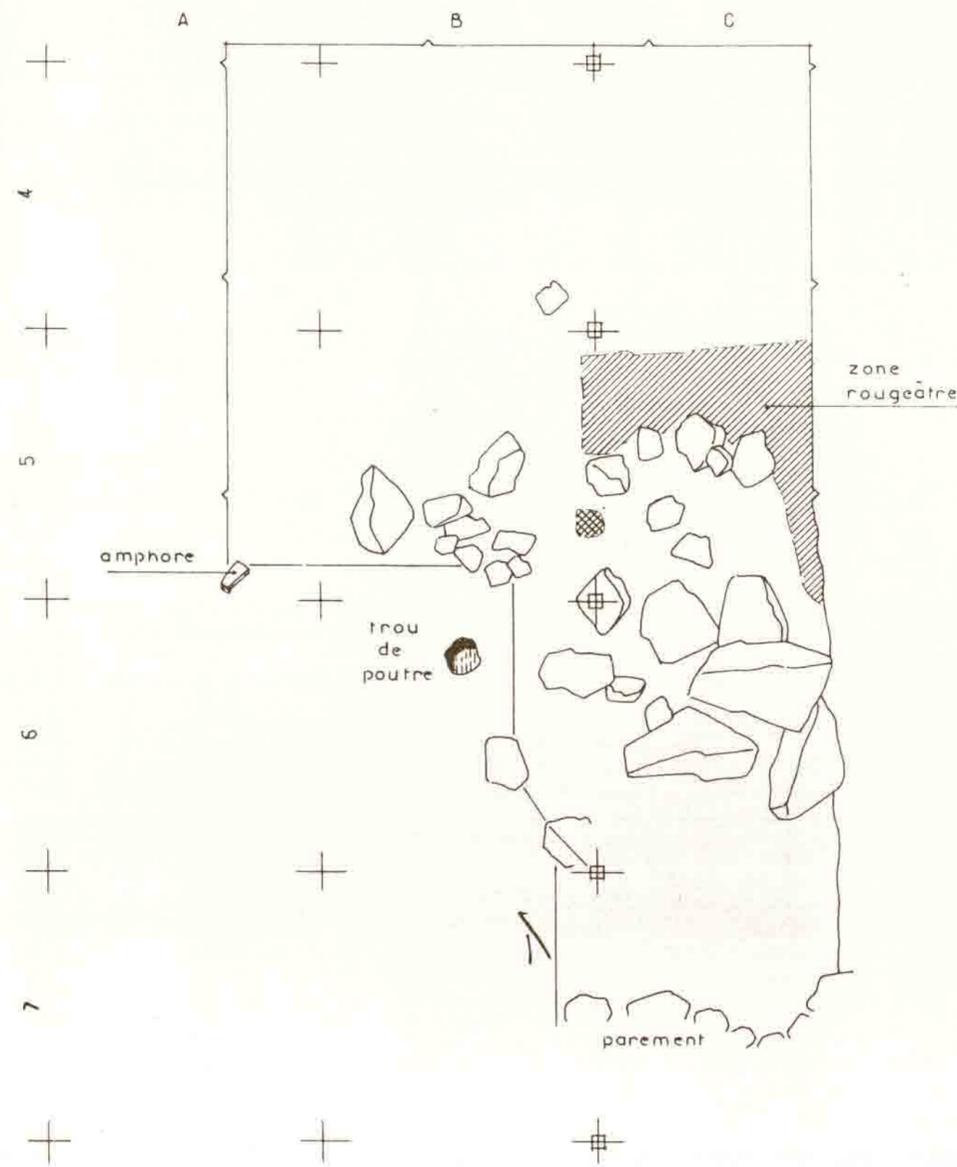
PORTE DU REBOUT
POUTRAISON DU REMPART
PLAN AU NIVEAU 708.45
CARRES 4 à 7

P 05

Ech. 1/20

relevé O. BUCHSENSCHUTZ
dessin J.F. ENAULT

09.84
04.03.85



C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

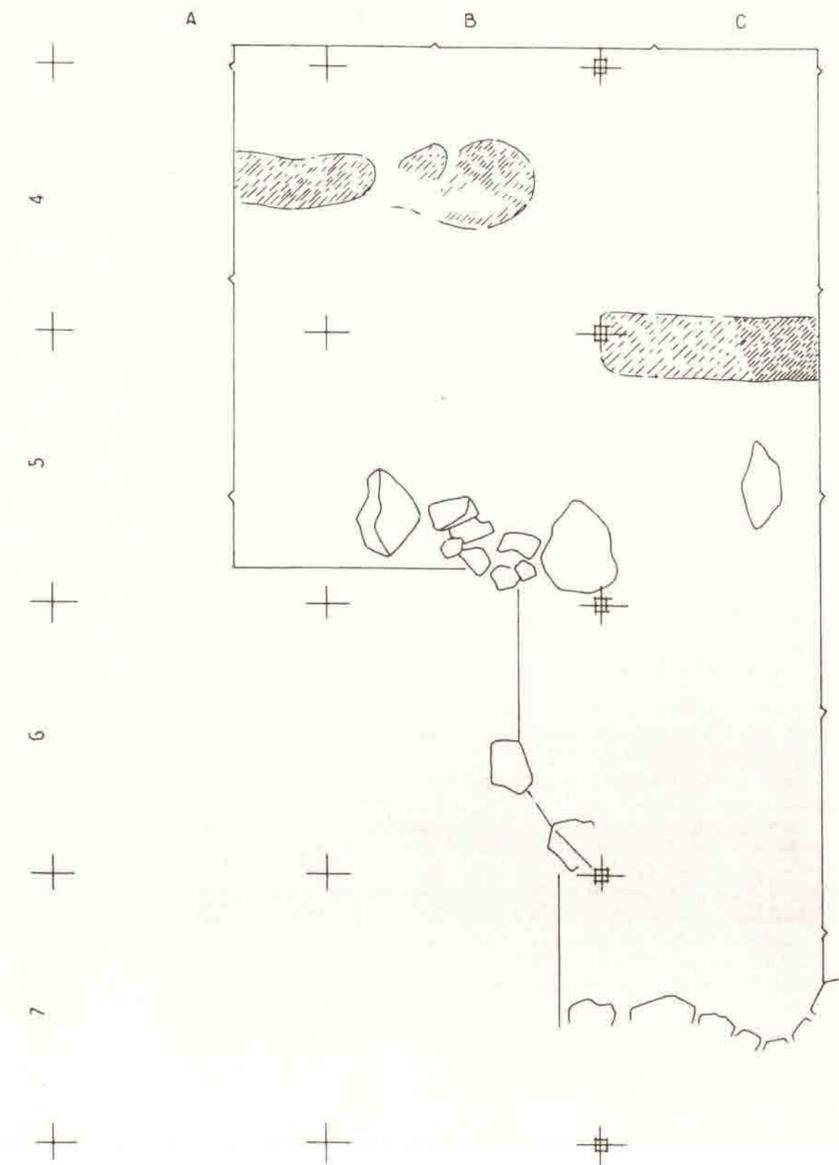
PORTE DU REBOUT
POUTRAISON DU REMPART
PLAN AU NIVEAU 708.70
CARRES 4 à 7

P 06

Ech. 1/20

relevé O. BUCHSENSCHUTZ
dessin J.F. ENAULT

09.84
04.03.85





C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT

COUPE EST-OUEST SUR LE REMPART (PAROI NORD)

CARRÉS 18 à 28

P 07

Ech. 1/20 relevé J.R.A. 33 - B. BIGOT - L. FERRAGU 09 84
dessin J.F. ENAULT 19.03.85

